

L'ACTION POPULAIRE

~ JUSTICE NOUS GUIDE ~

ORGANE DES INTERETS DE LA CITE ET DU DISTRICT DE JOLIETTE

VOL. X. No. 35.

L'ACTION POPULAIRE, JEUDI, 2 NOVEMBRE 1922.

DEUX SOUS LE NUMERO

Vivants, pensez aux morts !

Quand la mort a ouvert la porte de l'éternité, il reste presque toujours à l'âme destinée au ciel un long vestibule à franchir, couloir ardent où l'âme s'arrête d'elle-même, afin de secouer la rouille et les traçes du péché. On l'appelle le Purgatoire.

Or, elle est lente l'action du feu purificateur, les morsures en sont atroces et nous n'y pensons pas !

A peine l'un des nôtres a-t-il rendu le dernier soupir, qu'aveuglés par notre tendresse, nous lui octroyons libéralement une place au paradis : "Elle était si bonne !" "Il a fait une si belle mort !" Et cette canonisation prématurée nous dispense, après quelques semaines ou quelques mois, de prier et de faire pénitence pour eux. Et cependant la seule incertitude de leur sort, la pensée de la justice de Dieu, devraient nous imposer un peu plus de prudence, réserve et soutenir nos efforts charitables qui, s'ils ne servent plus à nos défunts, iront soulager d'autres âmes.

L'Eglise dans sa liturgie nous donne sur ce point une leçon trop oubliée : elle autorise des anniversaires qui durent plusieurs siècles et permet la fondation de messes à perpétuité. Saint Augustin, vingt ans après le décès de sa mère, implorait encore pour elle des prières et Monique était une sainte !

Cette durée d'emprisonnement au purgatoire peut-elle étonner, si l'on réfléchit à la multitude de fautes vénielles qui jalonnent toute vie ; à peu de pénitences qu'on s'impose pour les fautes graves confessées ; à l'impuissance absolue où sont les âmes des défunts de se soulager elles-mêmes et à l'oubli étrange où on les laisse !

N'est-ce pas en effet un spectacle étonnant ? Nous ne refusons pas un morceau de pain à l'étranger, nous poussons le dévouement jusqu'à l'héroïsme pour soulager ici-bas les souffrances des nôtres ; et des âmes, entrées vivantes dans un tourbillon de feu, roulées de vague en vague comme un fétu de paille, expient leurs lâchetés, qui sait, peut-être leurs complaisances envers nous, et nous n'y pensons pas ! N'est-il pas opportun de réveiller notre foi ? Loin des yeux, loin du cœur ! Inutile de protester, c'est vrai, trop vrai. Pauvres êtres chers qu'on avait chargés de tant de promesses, que pensent-ils aujourd'hui de nos inextinguibles regrets et de nos éternels souvenirs ! ... Nous mentons aux vivants, nous mentons aux morts !

Ces déceptions pénibles au cœur de nos amis défunts, le sont encore plus au cœur divin ; car Dieu aime ces âmes avec une intensité qui fait pâlir tous les amours. Ce sont ses enfants que l'incendie dévore et ses pieds sont cloués au sol, ses bras paralysés : l'heure de la miséricorde est finie. Qui comprendra l'intérêt qu'il leur porte ! Etudions les sentiments de son Cœur.

Notre-Seigneur avait promis à sainte Thérèse de délivrer, lors de la première messe qui serait dite au monastère qu'elle fondait à Val-ladolid, l'âme de Bernardin de Mendoza, grand bienfaiteur du Carmel. Comme le nouveau couvent tardait à s'ouvrir, le divin Maître vint lui-même stimuler sa servante : "Hâte-toi donc, ma fille, cette âme souffre tant !"

Et cet intérêt du Cœur de Jésus en faveur des âmes, ne le retrouvons-nous pas dans cette page de la vie de sainte Marguerite-Marie ? "Notre-Seigneur, écrit-elle, me dit qu'il me donnait aux âmes du purgatoire, toute cette année 1683, pour leur faire tout le bien que je pourrais." Et pour répondre à des désirs dont elle connaissait toute l'intensité, la sainte se livra à une vie d'expiation qui fait frémir notre mollesse, notre lâcheté.

Un associé du Cœur de Jésus ne peut se désintéresser du soulagement des âmes du purgatoire. Il doit avoir à cœur leur délivrance et payer généreusement de sa personne.

Que faire ? Utiliser le meilleur moyen d'intercession, le sacrifice de la messe et la communion qui en est le complément ; s'imposer quelques sacrifices et faire le chemin de la croix.

Cette dernière pratique, que l'Eglise a enrichie d'indulgences, est-elle aussi en honneur que jadis ? Plus d'un parmi nous mériterait peut-être la leçon que Notre-Seigneur fit à la vénérable Marie d'Anghina. Longtemps cette religieuse s'était imposée la pratique journalière du chemin de la croix pour le soulagement des trépassés. Mais sous différents prétextes elle l'avait abandonnée. Une compagne, décédée depuis quelque temps, lui apparut et se plaignit tristement à elle en lui disant : "Ma sœur, pourquoi ne faites-vous plus le chemin de la croix pour les âmes du purgatoire ? Vous aviez coutume auparavant de nous soulager chaque jour par ce saint exercice ; pourquoi nous priver de ce secours ?"

Durant ce mois des morts revenons à la pratique du chemin de la croix et, dans le cours de la semaine ou le dimanche après-midi, si nous venons méditer les souffrances de Notre-Seigneur et les offrir en faveur des défunts, nous trouverons un grand profit pour nous-mêmes à plaider devant Dieu la cause de ses amis. Car, rappelons-nous que le meilleur moyen d'éviter pour nous-mêmes le purgatoire et d'y demeurer fort peu, c'est d'avoir de notre vivant un soin particulier de soulager les défunts. "La bonté divine, disait saint Paul de la Croix, fera en sorte que nous ne manquions pas de secours après notre mort, si, pendant la vie, nous avons eu soin de nous intéresser à ces âmes qui souffrent tant."

Personne n'a plus d'espérance d'éviter le purgatoire que celui qui travaille à en tirer les autres. Vivants, pensez aux morts.

L. BONCOMPAIN, S. J.

MM. Ovil Sylvestre . . . \$1.00
Rivest, barbier . . . 1.00
J. Piette, avocat . . . 2.50
A. Guibault, avocat . . . 2.50
Hébert, avocat . . . 2.00
Gauthier, M. D. . . . 2.00
Laporte, M. D. . . . 2.00
Marion, M. D. . . . 1.00
Gravel, M. D. . . . 1.00
L. Dugas, av. . . . 1.00
P. Laforest . . . 1.00
Delage . . . 2 boîtes de cigares
C. Ladouceur, une boîte de cigares
E. Piette, M. D. 1 boîte de cigares
Frenette . . . 1 boîte de cigares
Elz. Magnan, 1 boîte de cigares
L.-B. Brousseau, une boîte de cigares
M. l'abbé W. Cabana, une boîte de cigares
Jos. Dufresne, une boîte de chocolat
C. Barrette, chapeau et sac à linges
Léveillé, Chape en soie
Riopel, Chape en soie
Brégent, Montréal, Gant de balle
J.-A. Contant, Boîte de sucres
U. Chaput, Mitaine de but.
C. Puize, Rasoir de sûreté
A. Lachapelle, Chaîne de montre
Chaput, N. P. Bottines à patins
W. Pouliot, Pipe
Wodon & Desrochers, Patins
P.E. Bellerose, Chaussures de courses
Pharmacie Landry, Crayon automatique
Massicotte, dentiste, Boîte à cigarettes
Boulard & Frères, Gants
Stavros, Boîte de cigares
A. Ricard, Cravate
R. Gravel, Chape de laine
E. Trudeau, Cravate
L. Brabant, Chapeau, encrier
Daly & Daly, ceinture
Magnan, & Frères, Pipe et 1 lb de tabac
l'abbé Marquis, une pipe.

Le mercredi, 25 octobre, le R. P. Gaspard Ducharme, c. s. v., chanoine honoraire et Supérieur du Collège Bourget, célébrait le 25 anniversaire de son ordination sacerdotale. Le R. P. Ducharme est le neveu du défunt P. Charles Ducharme, provincial, et ancien élève du Collège Joliette.

Ad multos et faustissimos annos !

Le R. P. Père Georges Lévesque, Père Blancs, ancien élève de cette Maison, a eu la douleur de perdre sa vénérée mère, dimanche dernier. Les funérailles, très solennelles, ont eu lieu, mardi, le 31 octobre. Sa Grandeur Mgr John Forbes a cranté le service.

Nous prions le R. P. Lévesque ainsi que les membres de sa famille, d'agréer nos bien vives sympathies.

Les membres de l'Académie St-Etienne ont eu le plaisir de rencontrer, mardi soir, l'un de leurs plus dévoués anciens amis, M. Armand Pelletier.

M. Pelletier s'est toujours montré zélé pour notre institution littéraire. Aussi en septembre 1921, ses collègues l'élaient-ils à la présidence, et son terme, à la tête de l'Académie, fut brillant. Mardi soir, M. Pelletier arrivait de Québec où il suit les cours de médecine. Apprenant qu'il y avait une séance académique, l'ancien camarade a voulu rendre visite à ses amis des années passées. Il a été reçu avec l'ardente amitié qu'il mérite. Invité à prendre la parole à la fin de la séance, M. Pelletier nous a dit toute la joie qu'il éprouvait de se retrouver au milieu de nous et il a remarqué, à la vive satisfaction de tous les membres, que, à Québec, lors d'une réunion des étudiants en médecine il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

Le mercredi, 25 octobre, le R. P. Gaspard Ducharme, c. s. v., chanoine honoraire et Supérieur du Collège Bourget, célébrait le 25 anniversaire de son ordination sacerdotale. Le R. P. Ducharme est le neveu du défunt P. Charles Ducharme, provincial, et ancien élève du Collège Joliette.

Ad multos et faustissimos annos !

Le R. P. Père Georges Lévesque, Père Blancs, ancien élève de cette Maison, a eu la douleur de perdre sa vénérée mère, dimanche dernier. Les funérailles, très solennelles, ont eu lieu, mardi, le 31 octobre. Sa Grandeur Mgr John Forbes a cranté le service.

Nous prions le R. P. Lévesque ainsi que les membres de sa famille, d'agréer nos bien vives sympathies.

Les membres de l'Académie St-Etienne ont eu le plaisir de rencontrer, mardi soir, l'un de leurs plus dévoués anciens amis, M. Armand Pelletier.

M. Pelletier s'est toujours montré zélé pour notre institution littéraire. Aussi en septembre 1921, ses collègues l'élaient-ils à la présidence, et son terme, à la tête de l'Académie, fut brillant. Mardi soir, M. Pelletier arrivait de Québec où il suit les cours de médecine. Apprenant qu'il y avait une séance académique, l'ancien camarade a voulu rendre visite à ses amis des années passées. Il a été reçu avec l'ardente amitié qu'il mérite. Invité à prendre la parole à la fin de la séance, M. Pelletier nous a dit toute la joie qu'il éprouvait de se retrouver au milieu de nous et il a remarqué, à la vive satisfaction de tous les membres, que, à Québec, lors d'une réunion des étudiants en médecine il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'Histoire de la Littérature française et ils apprécieraient hautement celle que nous entreprenons sur la littérature canadienne. M. Pelletier nous a dit qu'il avait été invité à expliquer le genre de travaux auxquels se livraient les académiciens.

"Tous les auditeurs, a observé l'orateur, ont vivement apprécié l'étude que, nous avions faite de l'H



Nos Courriers

ST-IGNACE DU LAC

Le 10 octobre, en visite au presbytère, M. Elzéar Roy, agronome du comté de Maskinongé, accompagné de M. Lucien Bédard, fils de J.-Edouard Bédard, manufacturier de Louiseville.

M. Roy, agronome, après la messe du 15 octobre, a donné une conférence aux paroissiens de St-Ignace du Lac, sur l'utilité de la culture du trèfle. M. Roy, a fortement encouragé les cultivateurs de la dite paroisse à cultiver la graine de trèfle pour le besoin personnel et pour en vendre partout ailleurs.

Cette conférence, a été hautement appréciée par les braves colons de la paroisse de St-Ignace du Lac. Et tous d'un commun accord, ont décidé de se livrer à la culture de la graine de trèfle.

Le 18 octobre, Mme veuve Edmond Ricard, résidente à St-Ignace du Lac, depuis 5 ans nous a quittés pour aller demeurer à St-Alexis de Montcalm, sa paroisse natale, où elle possédait une belle propriété. Nous regrettons ce départ, car Mme Ricard aimait beaucoup à demeurer à St-Ignace du Lac. Des circonstances incontrôlables l'ont forcée à retourner dans la belle paroisse de St-Alexis de Montcalm.

Etaient de passage au presbytère : les MM. curés Ducharme de St-Zénon, accompagné de Mlle Georgiana Longval, de M. Pierre Charette et son épouse.

M. et Mme Joseph Beaulieu ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 15 de ce mois, sous les noms de Joseph, Laurent, Hormidas.

Parrain et marraine : M. et Mme Hormidas Charette. Porteuse : Mme Stanislas Rivest.

St-Damien de Brandon

Le 19 octobre, l'épouse de M. Clément Lavallée, une fille qui fut baptisée, sous les noms de Marie, Eliette, Estelle.

Parrain et marraine : M. et Mme Emmanuel Hénault, de Ste-Émilie de l'Energie, oncle et tante de l'enfant.

Le 19 octobre, l'épouse de M. Aldéric Croisetière, un fils qui reçut au baptême les noms de Joseph, Ange-Albert, Yvon.

Parrain : M. Hildège Croisetière, oncle et tante de l'enfant.

Nos jeunes gens partis en août pour travailler à la moisson dans l'Ouest, nous sont revenus ces jours derniers enchantés de leur voyage.

Mlle Rose Jodouin, en promenade chez son frère M. le curé Jodouin depuis un mois, est retournée à Varennes lundi dernier, emportant un bon souvenir de son séjour parmi nous.

Notre vicaire, M. A. Gagné est allé en promenade à St-Charles, dimanche dernier.

M. Onésime Aurenne de Montréal était en promenade parmi nous dimanche dernier.

Mme Hector Frappier, est revenue il y a huit jours d'une agréable promenade à Montréal. Mme Frappier, était accompagnée de ses deux enfants, Rachel et Bernard.

Mlle Théodora Comtois, qui était à Berthier depuis quelque temps, est revenue parmi nous.

Mlle Evelina Bolduc est aussi partie pour Berthier.

M. et Mme Antoine Laporte qui demeuraient à St-Gabriel sont revenus demeurer à St-Damien.

Il est pénible de voir la maladie ravager dans certaines familles, ainsi aux dernières nouvelles :

Mme Isaïe Provost est mourante, Mme Edmond Mondor et Mme Georges Bolduc sont aussi gravement malades.

Mme Joseph Bolduc, de St-Ignace du Lac était en promenade par ici la semaine dernière.

St-Roch de l'Achigan

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mlle Rosina Vendette, fille de M. Tréfle Vendette, décédée dernièrement à la demeure paternelle, dont l'inhumation a eu lieu le 25 octobre dernier.

A la famille en deuil, nous offrons nos condoléances sincères.

M. Leclair, propriétaire du pouvoir électrique de notre paroisse, est à faire de grandes réparations à la ligne électrique qui va de St-Roch à l'Épiphanie.

Jusqu'ici, nous avions eu d'assez bonnes routes ; l'automne, cet accapareur de beaux temps, en amenant la pluie et la neige, a chassé les bons chemins. Là où la voiture de luxe circulait à loisir dans notre paroisse, passe avec difficulté la lourde voiture de charge. Les bons chemins d'été semblent chose finie pour 1922, bien que parfois novembre avec ses gelées, nous donne des routes viables.

RAWDON

Il nous fait plaisir d'apprendre que Mademoiselle Annette Lasalle, violoniste, partira le 8 novembre prochain pour aller parfaire ses études musicales au grand conservatoire de Paris. Heureux voyage à l'artiste si distinguée !!

Jeudi dernier, vers les 5 heures du matin, le feu a fait des siennes en détruisant de fond en comble le plus "chic" hôtel du nord, l'hôtel "Balmoral" appartenant à M. Séraphin Beupré.

Les assurances au montant de

\$20,500, couvrent une partie des pertes. Monsieur Beupré mérite les sympathies de Rawdon et de ses nombreux amis.

Comme marque de reconnaissance envers le bon frère Gauthier, c. s. v. généreux procureur du collège St-Anselme, on a voulu à l'occasion de sa fête patronale "St-Narcisse" faire une fête intime. A midi, banquet auquel assistaient les membres du clergé de Rawdon et toute la communauté. Le réfectoire était richement décoré et les tables ornées des plats les plus succulents.

Bonne et joyeuse fête au Rév. Frère Narcisse Gauthier. Voeux de tous, c'est que le bon frère "procureur" demeure longtemps à Rawdon ! Au soir de ce grand jour, le F. Gauthier était invité à la table de Monsieur le Curé.

Mademoiselle Bernadette Morin, après une absence de plusieurs jours, est revenue enchantée d'un voyage fait à Montréal.

M. le docteur Melançon de St-Jacques et M. Mastai Laliberté, ancien comptable de la Banque d'Hocheville, étaient tous deux de passage, en notre petite ville la semaine dernière.

ST-JACQUES

Dimanche dernier, le 29 octobre Mme Arthur Lippé et Mlle Laura Lafrenière de Montréal, étaient de passage au Séminaire de Joliette pour visiter MM. Gérald et Arthur Forest.

Mlles Rose-Anna Migué et Adrienne Forest, MM. Uld. Forest, Hector Forest, tous de St-Jacques ont allés les rencontrer.

VARENNES

Mlle Gabrielle Messier, est partie depuis trois semaines pour aller rendre visite à ses parents et amis de Montréal.

M. Appolinaire Rieris qui demeurait dans l'Isle, a vendu sa terre à M. Poitras du même endroit.

Samedi, le 28 octobre 1922 a été donnée à Varennes une soirée dramatique et musicale sous la présidence de M. le curé Jobin. Cette soirée était offerte par l'Association dramatique de Montréal, avec le concours du cercle St-Edouard de l'A. C. J. C. Le drame joué fut "Malgré la haine". Il y eut une assistance des plus nombreuses, ce qui prouve la bonne renommée des acteurs qui parurent et de la pièce jouée.

La semaine dernière, M. Jacques Jobin donnait une soirée des plus intéressantes, au cours de laquelle il y eut musique, danse et déclamations.

M. Oscar Bellerose de la Pointe-aux-Trembles est venu à Varennes samedi, à l'occasion de la séance. Il accompagnait son amie, Mlle Savaria.

M. l'abbé Ferréol Jobin, notre curé, est à faire la visite de la paroisse.

ST-ALEXIS

Notre paroisse est en retraite depuis une semaine. Les prédicateurs sont deux Pères Rédemptoristes, et l'intérêt que suscite leur prédication se manifeste par l'assistance nombreuse que l'on voit chaque jour aux exercices. Commencée lundi le 23 octobre, cette retraite s'est terminée le jour de la Toussaint. Dimanche, la quête fut faite pour les missionnaires. La paroisse s'est montrée des plus généreuses, car les piastres tombaient sans cesse dans l'assiette du "quêteur". Ceci est un témoignage des plus évidents de l'amour de notre peuple pour notre religion catholique et la foi transmise par les aïeux.

Les principaux sujets traités par les orateurs sacrés sont : Le respect dû au saint lieu ; la décence

dans le vêtement et les mœurs ; l'amour à vouer à Jésus-Hostie ; la fuite des occasions de faire le mal etc.

Nul doute que les paroissiens ont tiré le plus grand bien de cette retraite suivie avec une assiduité exemplaire.

A L'ACADÉMIE ST-VIAEUR

CONCOURS DE JEUX DE LA SAINT-VIAEUR

Notre traditionnel concours de jeux a pu avoir lieu le jour même de la Saint-Viaeur, en dépit de la température plutôt glaciale que la Providence nous a envoyée.

Nous avons assisté à la messe dite par Monsieur le Curé dans la salle de l'Académie, transformée pour un moment en pieuse chapelle, et à neuf heures s'ouvrait le concours de jeux. Le programme varié et original comprenait les articles suivants : Balle-au-camp, ballon, croquet, courses de vitesse, courses dans un sac, courses à trois jambes, courses aux patates, balle lancée, sauts à pieds joints en longueur, tartinés de melle, courses à reculons, courses à la brouette, courses aux échasses, cable de guerre, bois dans un bocal, manger une pomme au bout d'un fil, etc. Les concours se sont poursuivis jusqu'à cinq heures et demie. Nous avons été heureux de remarquer beaucoup de visiteurs, et nous sommes heureux de remercier toutes les personnes qui ont aidé à encourager nos jeux en assistant à notre concours.

Le soir, le 23 octobre, nous avons eu la distribution des prix nombreux, offerts par de généreux amis. Nous ne saurions exprimer toute la reconnaissance que nous aurons pour l'intérêt qu'ils portent à nos amusements. Une partie des prix, prix en argent servira à améliorer nos jeux, le reste a été donné aux gagnants du concours. Voici la liste des prix reçus :

M. l'abbé Olivier Ferland, \$1.00
M. le chanoine Dubois, \$3.00
M. l'abbé J.-B. Chagnon, \$2.00
M. l'abbé Hector Ferland, \$1.00
Un ancien élève, \$1.00
M. le chanoine Désy, \$1.00
M. le maire Ladouceur, \$5.00
M. René Martin, Prés. du Cercle Barthélemy Joliette \$2.50
M. Laurendeau, professeur, \$1.00
Le Cercle Barthélemy Joliette, \$2.50

M. Bédard, professeur, \$1.00
M. René Payette, \$1.00
M. J.-L. Goulet, \$1.00
M. François Forest, \$1.00
M. l'abbé Bélanger, \$2.00
M. Lazare Goulet, \$1.00
Rév. O. Courtemanche, c. s. v. \$1.00
M. Riopel, \$0.60
M. l'abbé L.-P. Lamarche, \$1.00
M. Belcourt, professeur, \$1.00
M. le docteur Bondin, dentiste, \$1.00
M. Z. Michaud, sec. de la Com. scolaire, \$1.00
M. J. Lécuyer, pompier, \$2.00
M. Lafond, sergent instructeur \$1.00
M. Alexandre Dugas, charretier, \$1.00
M. l'avocat Sylvestre, Président de la Commission Scolaire, \$2.00
M. l'avocat Hébert, \$1.00
M. Frenette, marchand de tabac \$1.00
M. Engelbert Jetté, \$1.00
M. Alexandre Boisvert, une boîte de chocolat.
M. Alexandre Ferland, ancien élève, un chandail.
M. J.-A. Contant, professeur de musique, une boîte de chocolat.
Rév. Frère Eugène, des Frères de la Charité, une paire de bas.
MM. Albert et Lucien Contant, anciens élèves, une boîte de chocolat.
Rév. Père J.-E. Foucher, c. s. v. un crucifix et une boîte de bonbons.
M. Lafortune, libraire, une boîte de papier à lettre.
M. A. Lafleur, un bâton et une balle.
M. Maurice Rivard, une boîte de bonbons.
M. A. Paquin, Inspecteur d'Écoles, un foulard de laine.
Le Comité des Jeux de l'École St-Pierre, un bâton et une balle.
M. Tremblay, marchand, une paire de souliers.
M. Albéric Laberge, Montréal, une médaille.
M. Alfred Galarneau, Montréal, une médaille.

Rév. H. Brazeau, c. s. v., deux chapelets.

M. Jos. Dufresne, M. P. P., une grosse bonbonnière.

MM. Asselin et Carpentier, une magnifique boîte de chocolat.

MM. Omer et Léo Rainville, deux paires de bas.

L'Avant-Garde Forbes, un crayon métallique.

La maison Desmarais et Robitaille, Montréal, chaînette et médaille scapulaire.

M. Armand Lachapelle, un crayon métallique.

M. J.-P. Lachapelle, boutons pour manchettes.

M. Napoléon Paquin, une paire de chaussures.

Rév. Père A. Brunelle, c. s. v. trois balles et une paire de supports à chevilles.

M. René Champagne, un calpin et un encrier.

M. E.-G. Roussin, trois mouchoirs et deux paires de boutons pour manchettes.

M. Poitras, professeur, une paire de ciseaux.

M. J. L. Boulet, une montre.

M. Paul Forest, un magnifique crayon.

Les Servants de Messe, une casquette.

Rév. F. Directeur, une paire de gants et une paire de bretelles.

M. Alfred Costelleau, une paire de gants.

M. Hervé Sauvageau, une paire de bas.

MM. Chevalier et Pauzé, une boîte de bonbons.

M. Conrad, Rivest, pharmacien, une boîte de bonbons.

M. Ovil Ferland, ancien élève, une paire de bracelets.

M. Boulay, un bâton de goudron, une rondelle et un couteau.

M. Hector Coutu, marchand, une paire de bas.

M. Octavien Asselin, professeur de violon, une boîte de papier à lettre.

M. A.-Emile Wodon, un beau gant de balle au camp.

M. Emile Dufresne, un volume.

M. Alfred Laurin, une cravate.

M. H. Daly, une paire de bas.

Des repas légers à meilleur marché - plats délicieux au Macaroni!



MACARONI CATELLI

Ecrivez à la Cie C. H. CATELLI, Limitée, Montréal, pour 100 Recettes GRATIS.

M. Julien Lépine, une mitaine de balle au camp.

M. L.-Z. Magnan, 12 boîtes de chocolat.

M. Emilien Lépine, une balle. Maison Joly et Frères, une paire de bas.

M. J.-E. Poirier, chef de gare au C. P. R., une plume réservoir. M. A.-A. Boucher, commissaire d'écoles, une balle.

M. Rodolphe Blondin, photographie photographiques.

M. Albert Delage, une boîte de cigares.

MM. L.-G. Plourde et Jos. Dufresne, M. P. P. six boîtes de chocolat.

M. Oscar Landry, pharmacien, un crayon métallique.

Un ancien élève, une paire de bas.

M. D. Bordeleau, dentiste, un panier de raisin.

M. Albert Sauvageau, un encrier.

M. Wellie Delisle, un joli encrier.

M. Roger Chaput, un crayon métallique.

M. Yvon Laporte, un foulard de laine.

Le Comité des Jeux, valeur de \$5.00.

Rév. F. Noiseux, c. s. v., deux paires de supports à chevilles.

M. René Perreault, une paire de chaussures.

Maison Trudeau et Léveillé, un foulard de laine et une cravate.

Nous avons mille fois raison d'être très satisfaits de notre concours de

jeux et de la brillante distribution de prix qui en a été le couronnement. A tous nos généreux donateurs : Grand merci !

Hervé Chartier, Secrétaire du Comité.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS

Porte-Tout-jours La Signature de *Chas. H. Fletcher*

TEL. BELL Bureau 49 Rémédence 290

Dr G. M. BLONDIN

Chirurgien - Dentiste

Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 heures

21, Place Lavaltrie Joliette.

ROBOL

(Tablettes) Nettoient l'intestin paresseux et combattent la

CONSTIPATION

Cause de maux de tête, mauvaise digestion, manque d'appétit, torpeur du foie. — 25c. la boîte.

Cie Chimique Franco-Américaine Ltd., Montréal.

VOICI L'ANNONCE D'UNE

Occasion Excellente

ET

Heureuse Nouvelle Pour Joliette

Santa Claus écrit qu'il expédie, au magasin de vaisselle J. H. RIVET, un très gros assortiment de jouets pour les chers petits enfants du district de Joliette.

Il faut sans faute faire de l'espace, beaucoup d'espace pour permettre d'en faire une exposition séduisante pour les petits.

Ayant en stock, une très grande quantité de Services à Dîner, je vous offre l'aubaine d'une étonnante réduction, pour

Novembre Seulement

c'est-à-dire, au PRIX COUTANT, soyez-en convaincus. Profitez de cette chance exceptionnelle qui ne se renouvellera pas.

Je pourrai vous vendre des demi Services à Dîner à partir de \$12.00 ; les premiers rendus auront le plus grand choix.

Je sollicite votre visite afin que vous constatiez par vous-mêmes la véracité de cette réduction.

Ne craignez pas d'avancer de l'argent pour acheter maintenant un de mes Jolis Services à Dîner qui fera un cadeau aussi utile que superbe à la nouvelle mariée. Rehaussez l'éclat de votre table des Fêtes en achetant un chic Service à Dîner chez

J. H. RIVET

76 Rue Saint-Viateur, Joliette, P. Q.

Téléphone Bell : 305

Voisin de la Pharmacie Rivest.

Suggestion de Publicité

Un son d'un unique coup de cloche dans un épais brouillard, ne suffit pas pour donner une impression durable de l'endroit où la cloche est placée ; mais lorsque le premier coup est suivi de coups répétés à intervalles réguliers, le plus épais des brouillards, la nuit la plus sombre ne peuvent nous cacher l'endroit où est la cloche. De même l'insertion d'une seule annonce-comparée à l'annonce régulière et systématique—a le même effet que le son, entendu une fois, perdu dans l'espace et vite oublié.

SOYEZ UN HOMME PLEIN DE FORCE ET D'ACTIVITE

Hommes, soyez forts, la faiblesse chez les hommes n'attire que la pitié et ne peut amener que des désagréments. La bataille de la vie est rude, préparez-vous. Si votre constitution est bonne, conservez-la bonne; si vos nerfs sont sains et fermes, gardez-les ainsi, vous en aurez besoin pour la lutte; si ils sont faibles, veillez-y journalièrement et voyez à ce qu'ils reçoivent le traitement voulu. Si votre digestion va mal; si votre estomac vous fatigue; si vos vivres, au lieu de vous fortifier, sont une cause d'ennuis et de malaises pour vous, prenez les

PILULES MORO POUR LES HOMMES

Elles feront de vous un homme plein de courage; elles vous donneront appétit, aideront votre digestion, chasseront les idées noires de votre cerveau, car elles sont une sauvegarde contre le dépérissement et la décadence de la constitution. Elles ont guéri des milliers d'hommes avant vous, elles vous guériront aussi. Dans les maux de reins, elles sont sans égales.



Les Pilules Moro sont en vente partout. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50s. la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO

274 rue St-Denis, Montréal.
298-m.a.n.

BAISSE DE L'INTÉRÊT--- REMPLOI DES FONDS

On lit dans le premier numéro de l'Information, l'excellente feuille financière publiée à Montréal :

"L'on dit que la ville de Montréal va contracter un emprunt pour faire face à ceux qui viennent à échéance et qu'elle se propose de ne payer que le 4 1/2 pour cent, ce qui lui permettra de réaliser une économie en fait de paiements d'intérêts. Mais le fait que la ville envisage la possibilité de trouver actuellement l'argent à 4 1/2 pour cent, n'est-il pas une preuve évidente que les obligations à longues échéances rapportent en moyenne 5 1/2 pour cent constituent d'excellents placements ?"

De prime abord, l'idée qu'une ville canadienne pourrait actuellement emprunter à 4 1/2 % fera sourire. On ferait bien cependant de se rappeler que les emprunts publics, aux États-Unis, se placent maintenant au taux d'intérêt de 4 à 4 1/2 %, et que Montréal jouit maintenant à New-York d'un crédit qui lui permettrait de bénéficier des meilleurs taux. Le rétablissement complet du change canadien à New-York a ouvert toutes grandes au capital américain les portes du Canada et

forcément le prix de l'argent sur notre place tend à baisser. Ottawa, ville de 80,000 âmes seulement, vient d'emprunter au taux de 5.31, tous frais compris.

Les épargnants et capitalistes qui ont en portefeuille des valeurs à court terme seraient donc sagement avisés de les échanger au plus tôt contre des valeurs à 5 1/2, 6 ou 7 % à plus longue échéance. En attendant à l'échéance pour remployer leurs fonds, ils s'exposent à une perte d'intérêt considérable. La maison Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée), de Montréal, Québec et Ottawa, leur facilitera ces échanges au moyen des nombreuses valeurs qu'elle offre en vente, et dont le rendement va de 5 1/2 à 7 %.

Cette maison a des correspondants dans presque toutes les paroisses de la province de Québec. On peut aussi écrire directement aux bureaux principaux, qui sont :

MONTREAL. — Immeuble Versailles.

QUEBEC. — Immeuble de la Banque Nationale.

OTTAWA. — 224, rue Guise.

Au Précieux-Sang

La Sagesse divine ne se trouve jamais en défaut. Elle suscite, de temps à autre, des dévotions que les âmes superficielles croient neuves et mal venues; mais qui, au fond, comptent autant d'années que le christianisme lui-même. En somme, Dieu ne fait que raviver en nos cœurs une piété qui n'aurait jamais dû s'en trouver absente. Témoin le culte du Précieux-Sang. Saint-Paul, la lumière de l'Eglise naissante, a parlé presque aussi fréquemment du Précieux-Sang que de la Croix et de Jésus-Christ. C'est que le Sang du Sauveur était destiné à régénérer le monde et à se rencontrer à la source de tous les sacrements.

De même l'Ordre "ce cœur ter-

restre du Précieux Sang", d'après les paroles du Père Faber n'a-t-il été institué que pour transformer le cœur du prêtre en réservoir du Sang divin et qu'il s'en répande dans les âmes, grâce à l'administration des autres sacrements? En effet, le prêtre qui pardonne les péchés, administre l'Extrême-Onction et fournit à l'Eglise de nouveaux enfants en répandant sur leur front l'eau du baptême, puis tout simplement dans la coupe du Sang rédempteur et le répand suivant le désir du divin maître.

Il est donc juste de voir dans le Sang divin, la source inépuisable des faveurs célestes, de l'adorer, de l'aimer, de lui demander la grâce de vivre les principes du plus pur christianisme.

Aimons à diriger souvent nos regards sur l'image du divin Crucifié et la vue du Sang versé pour nous, aidera notre faible intelligence à comprendre un peu le prix d'une âme, la valeur de l'innocence et nous inspirera un zèle persévérant pour notre sanctification.

Tel a été le sujet de l'allocution tenue devant les Frères du Précieux Sang lors de la réunion du mois d'octobre. L'appel du Sang divin continue à se faire entendre, et chaque mois, de nouveaux fidèles, désireux de témoigner leur amour à Jésus mort sur la croix pour notre rachat, s'empressent d'entrer dans la Confrérie du Précieux Sang et de profiter ainsi des grands avantages spirituels accordés par le Souverain Pontife aux membres de cette pieuse association.

La semaine du livre

CONCOURS DU LIVRE CANADIEN

Pour encourager la vente des ouvrages canadiens, un grand concours auquel est attaché un prix d'une valeur de \$100.00 en volumes, sera ouvert au public, pendant la semaine du livre canadien, du 28 octobre au 4 novembre. Toute personne achetant un livre canadien recevra pour chaque livre un coupon initial lui donnant droit de participer au concours: il s'agira de deviner et d'inscrire sur ce coupon le nombre de livres canadiens vendus durant la semaine. Les personnes dont les réponses se rapprocheront le plus du chiffre exact recevront un prix.

Il y aura cinq prix d'une valeur totale de \$100. Nous pouvons annoncer dès maintenant le titre de quelques-uns des ouvrages qui seront ainsi distribués: "L'Histoire du Canada", de Garneau, 2 forts volumes reliés; "Feuilles Volantes", de Fréchette, 1 fort volume, relié; "Sir Wilfrid Laurier", de L. O. David; "L'Anthologie des Poètes canadiens"; "Mon oncle", œuvres de Jules Fournier; "Poèmes de Cendre et d'or", de Paul Morin, etc.

Le public accueillera, sans doute favorablement cette entreprise. Chacun voudra saisir cette occasion d'enrichir sa bibliothèque d'ouvrages de chez nous. On aura ainsi de multiples avantages: rabais spéciaux consentis par les libraires pendant la "semaine du livre cana-

dien", chance de gagner de beaux livres, etc. Et surtout, on donnera par ce fait un encouragement efficace à notre littérature.

On peut s'adresser aux libraires de Montréal dont les noms suivent pour recevoir, avec les livres achetés, un coupon donnant droit au concours. Chacun de ces libraires répondra aux demandes de renseignements et remplira les commandes par la poste, en accordant les rabais spéciaux à la "semaine".

Librairie St-Louis, 288 est, rue Ste-Catherine.

Librairie Déom, 251 est, rue Ste-Catherine.

Librairie Granger, 43 ouest, rue Notre-Dame.

Librairie Beauchemin, 79, rue St-Jacques.

Librairie Pony, 374 est, rue Ste-Catherine.

Librairie G. Ducharme, (spécialiste en Canadienne) 133, rue St-Laurent.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE JOLIETTE



La Corporation de la
Cité de Joliette

EXTRAIT des minutes d'une session spéciale du conseil de la cité de Joliette, tenue en l'Hôtel de ville, le 28 octobre 1922.

M. l'échevin Lachapelle, appuyé par M. l'échevin Bacon, propose: Que ce conseil offre ses sympathies au chef des pompiers, M. Moïse Forget, à l'occasion de la mort de sa mère Madame Joseph Forget, et que copie de la présente résolution soit envoyée à la famille et aux journaux.

Adopté.

Vraie copie
A. L. Marsolais,
Secrétaire-trésorier.

Comment on augmente les ventes de Meubles par Longue Distance

Extraits de récents rapports: "Plusieurs de nos voyageurs à commission ont gagné jusqu'à \$20.00 par jour au moyen du téléphone sans quitter leur bureau."

"Nous répondons par téléphone à toutes les lettres de renseignements, parce que nous pouvons ainsi faire une vente immédiatement, donner un conseil ou nous procurer plus de détails."

"L. D. nous est aussi essentiel pour les ventes que pour les achats. Il vaut presque une visite personnelle."

"Nous faisons rentrer nos comptes par L. D."

"Nous achetons la plus grande partie de nos meubles par Longue Distance."

Permettez-nous de vous démontrer l'application du Longue Distance à vos propres affaires.

JOS. DELISLE,

Gerant



Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.

Tél. Bureau 110 Rés. 27

Dr L. L. BENNY

Chirurgien - Dentiste

au-dessus du magasin J. A. Comtois, dans le bloc

A. A. Boucher

Rue Notre-Dame Joliette.

CRESOBENE

(Capsules)

Balsamiques - Antiseptiques
Guérissent les TOUX CHRONIQUES ou AIGUES, les BRONCHITES, LA GRIPPE, les MAUX de GORGE, LARYNGITES. — 50 cts. la boîte.

Compagnie Capsules Ordonnées, Montréal.

Le meilleur médicament qui soit au monde pour les reins.



Emissions de titres d'emprunts fédéraux

"L'émission de titres d'emprunts fédéraux intéresse tous les citoyens du pays, et, pour tous les Canadiens, deux langues sont officielles: le français et l'anglais. La dernière attitude du Ministère des finances en matière de langue n'est donc pas conforme à l'esprit de la Constitution.

"De plus, le gouvernement, voyant l'utilité d'emprunter sur le marché intérieur, sollicite l'encouragement de toutes les provinces du Dominion. Sa dernière attitude à l'égard du français lui indispose les sentiments des Canadiens-Français. Et il est de mauvaise politique de vouloir faire réussir un emprunt d'intérêt national, en ne comptant pas sur les sentiments bienveillants de tous les citoyens.

"C'est pourquoi, la Société St-Jean Baptiste de Montréal ne peut accepter la rédaction uniquement anglaise des titres du dernier emprunt national, et réclame au nom de ses milliers de membres une émission de titres bilingues."

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

HORAIRE DE TRAINS

En vigueur depuis le 1er octobre 1922. Le Canadien National annonce le changement d'heures pour les trains voyageurs, le 1er et à partir du 1er octobre 1922. Leur départ ou leur arrivée se ferait comme suit :

QUITTENT JOLIETTE.
8.00 A. M. Excepté le dimanche, pour Montréal et les stations intermédiaires.

6.45 A. M. Lundi, mercredi et vendredi, pour Hawkesbury.

10.55 A. M. Excepté le dimanche pour Québec et les stations intermédiaires.

12.20 P. M. Excepté le dimanche pour Montréal et les stations intermédiaires.

4.25 P. M. Tous les jours excepté le dimanche, pour Hervey Jct. Rivière à Pierre Jct. et les stations intermédiaires. Il fait connection trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis pour les endroits au Nord de la Tuque.

6.55 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour St-Jérôme et les stations intermédiaires.

6.55 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour Montréal et les stations intermédiaires.

7.15 P. M. Dimanche seulement, pour Montréal et les stations intermédiaires.

ARRIVENT A JOLIETTE
7.55 A. M. Tous les jours excepté le dimanche de St-Jérôme et les stations intermédiaires.

10.55 A. M. Tous les jours de Montréal et des stations intermédiaires.

12.20 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Rivière à Pierre Jct. de Hervey Jct. et des stations intermédiaires.

3.50 P. M. Mardi, jeudi et samedi, de Hawkesbury et des stations intermédiaires.

4.25 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Montréal et des stations intermédiaires.

6.55 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Québec et des stations intermédiaires.

6.55 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Montréal et des stations intermédiaires.

Pour plus amples informations s'adresser à l'agent des billets le plus rapproché. Canadien National.

Saint-Barthélemy

NAISSANCE

Mme Ubald Laurendeau, née Flore Lavallée, a donné le jour à une fille, baptisée le 20 octobre, sous les noms de Marie-Madeleine.

Parrain: Rév. J. V. R. Lavallée, curé de St-Calixte de Kilkenny, oncle de l'enfant; marraine: Mme Arsène Lavallée, cousine du nouveau-né.

DÉSASTREUX INCENDIE

La paroisse de Rawdon vient d'être éprouvée par un violent incendie, qui a détruit deux magnifiques établissements du village.

Le 26 octobre vers 6 hrs l'on découvrit un commencement d'incendie dans les hangars de M. Beupré, propriétaire de l'hôtel "Balmoral." En quelques instants, les flammes pénétrèrent dans l'hôtel même, et se communiquèrent un peu plus tard, chez un

voisin M. Kyka, marchand de fleur, son, gru, etc.

Ces deux propriétés furent en très peu de temps consumées de fond en comble. On ignore la cause de l'incendie. Les pertes s'élèvent à près de \$35,000 chez M. Beupré, mais l'assurance couvre à peu près tout. M. Kyka est moins heureux, puisque sur une perte d'environ \$3,500 il n'a aucune assurance connue.

L'hôtel "Balmoral" qui a été incendié était le plus fashionable de Rawdon. Il était bien connu des touristes qui fréquentent cette région. C'est une perte notable pour le village de Rawdon.

SPÉCIAL

Sucre blanc de toutes les sortes

100 livres \$7.75
20 livres 0.08
1 livre 0.08 1/2

William Froment
Epicier licencé.

Successeur de feu L. A. Chartier

Coin St-Charles, St-Viateur

Téléphone : 105.

Tel. Bell Lasalle 1261

Dr H. Julien
DENTISTE

Entre Fullum et Dufresne

Trois minutes de la gare du

Grand-Nord

MONTREAL

SI VOUS TENEZ A VOS YEUX

procurez vous des lunettes bien ajustées et bien appropriées.

Consultez le spécialiste

R. O. OUELLETTE L. O. O. D.

Optométriste et opticien

7 PLACE BOURGET, JOLIETTE

en face de l'Hôtel de ville

TELEPHONE : 206



LIVRE

sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoi gratuit par l'auteur à votre adresse.

H. CLAY-GLOVER Co., Inc.

123 West 24th Street

New-York, U. S. A.

LE VIN DU

Dr CODERRE

Est préparé sous notre direction avec la liqueur d'iodure de quinine iodurée qui en fait la base; et, cet Elixir est administré avec succès depuis plus de 70 ans, comme en fait la preuve le certificat qui suit et signé par les grandes autorités médicales de ce temps-là.

Le vin Elixir Tonique du docteur Coderre est employé dans tous les cas qui réclament l'emploi d'un tonique altérant et peut être continué sans inconvénient.

L'iodure qu'il contient en fait le remède par excellence pour remplacer l'huile de foie de morue chez tous les tuberculeux, les rachitiques et les scrofuleux.

Les anémiques, les personnes qui souffrent de maladies de la peau, de dartres, de boutons dans la figure, de démangeaisons, de débilité générale et d'appauvrissement du sang, trouvent dans ce médicament toutes les qualités curatives que les médecins dont les signatures suivent en réclament.

Attestation irrécusable de médecins célèbres, anciens professeurs d'Université bien connus à Montréal par leur science, en faveur de l'Elixir Tonique du Docteur Coderre.

Nous soussignés, médecins, après avoir pris communication de la composition de "l'Elixir Tonique" du docteur Coderre, tel que ci-dessus, certifions que ce Tonique est préparé avec des substances médicamenteuses propres au traitement de maladies qui réclament l'emploi combiné des agents toniques altérants.

Hector PELLETIER, M. D. THOS. D'ODET D'ORSONNENS, M. D.
ALEX. GERMAIN, M. D. J. P. ROTTOT, M. D.
J. A. ROY, M. D. A. T. BROUSSEAU, M. D.
E. H. TRUDEL, M. D. P. A. C. MUNRO, M. D.
L. B. DUROCHER, M. D. P. BEAUBIEN, M. D.

En vente chez tous les marchands des villes et des campagnes.

COMPAGNIE MEDICALE DU Dr CODERRE, 482, RUE ST-PAUL OUEST, MONTREAL

PROTEGEZ-VOUS CONTRE LE FROID

Et pour ce faire, ne manquez pas de venir au No 114 ST-VIAEUR, JOLIETTE, voir nos magnifiques fourrures.

Nous manufacturons nous-mêmes, et nos dépenses sont réduites au minimum. C'est pourquoi nous pouvons vous offrir un assortiment complet de manteaux de toutes sortes, mouton de Perse, seal chapel et autres, de première qualité à des prix relativement bas.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA.

Dr ALBERT GEOFFROY

89 St-Charles Borromée.

A votre disposition jour et nuit, pour tous les cas de médecine et de petite chirurgie.

Téléphone : 40.

.....PALETOTS D'HIVER ET COMPLETS POUR HOMMES ET GARÇONS.....

Paletots de la plus haute qualité en étoffes reversibles; tous les nouveaux modèles pour la prochaine saison. Vous économiserez en achetant à cette vente votre paletot avant les froids de l'hiver.

PALETOTS POUR HOMMES : \$15.00, \$20.00, \$25.00 et \$32.50 -- PALETOTS POUR GARÇONS : \$6.50, \$8.00, \$10.00 et \$12.50

GRAND ASSORTIMENT DE MANTEAUX POUR DAMES ET ENFANTS À PRIX TRÈS BAS.

L. STEINBERG,

JOLIETTE, P. Q.

En Ville

—Les religieuses de la Providence de cette ville, ont actuellement en visite deux sœurs de leur communauté dont les coïncidences communes à leur deux vies ne se rencontrent pas souvent.

Nées le même jour, elles sont entrées ensemble en communauté, elles ont prononcé leurs vœux en même temps; plus tard, le devoir les appelait en mission dans l'ouest, sans qu'elles soient séparées. Au bout de quelques années, séparées l'une de l'autre par la volonté de leur Supérieure, grâce à l'intervention de Sa Grandeur Mgr Archambault qui les connaissait, elles étaient de nouveau réunies. Elles ont toujours depuis occupé les mêmes missions. Elles vivent dans les maisons de leur communauté, dans l'ouest, depuis 25 ans. Actuellement, leur mission est à Portland Oregón.

Elles sont venues par affaires dans notre région, toutes deux, et sont actuellement les hôtes de nos religieuses de l'Hôpital St-Eusèbe. Ces religieuses sont les parentes de notre concitoyen, M. le dentiste Blondin.

—AVIS—Le public est prié de prendre note que dimanche prochain, le 5 novembre, l'électricité sera totalement interrompue, à partir de 7 hrs A. M. jusqu'à 4 heures P. M. pour cause de réparations nécessaires et très urgentes. Par ordre, M. Fortunat Giroux, Surintendant.

—Une maison a pris feu cet avant-midi vers dix heures. Les pompiers appelés par téléphone, se rendirent sur la rue Richard près Guilbault, et virent que la fumée sortait du toit d'une maison appartenant à M. Odilon Bédard. M. Bédard était absent de la ville aujourd'hui. Le feu s'est déclaré dans le grenier, au-dessus du second étage, sans que Mme Bédard s'en aperçut, non plus que ses enfants. Les pompiers, après une demi-heure de travail avaient complètement enrayé les flammes. Les locataires du rez-de-chaussée avaient sorti leur ménage par mesure de prudence et aussi pour le préserver de l'eau. Les dommages s'élevèrent probablement à quelques cents dollars, autant dus à l'eau qui se répandit nécessairement à l'intérieur qu'aux flammes.

—Mme Avila Lépine, est partie pour un voyage de quelques semaines aux Etats-Unis et visitera Boston, Lowell, Worcester, Spencer Mass.

—Mme Jos. Rivest de l'Assomption était à Joliette mardi.

—Mme J. A. Rho, de la rue St Denis, Montréal est de passage chez M. L. Z. Magnan de Joliette.

—Mlle Julia Blaquière de Bienville est en visite chez les Mlles Lepron.

QUAND VOUS ACHETEZ

Un pardessus ou une cloque pour hommes, ou garçons, demandez à en voir une grande variété. Rendez-vous chez Boulard & Frère, c'est là qu'il y a le plus grand choix de Joliette.

—M. et Mme Gilbert Fortin son pour une partie de l'hiver, les hôtes de M. J. A. Contant, professeur de chant et musique à Joliette.

—M. Nazaire Martel, est heureux d'informer le public qu'il vient de faire l'acquisition du bureau d'affaires de M. J. P. Forest, courtier de Joliette. Il continuera ses affaires à son bureau régulier, au No 6 rue Manseau, Joliette.

Une visite est sollicitée.

—Le Dr Albert Geoffroy, s'étant procuré les services d'un gérant pour sa pharmacie, est maintenant libre pour répondre aux clients qui auront besoin de ses services comme médecin, en s'adressant au No 89 St-Charles-Borromée ou par téléphone au No 40.

—Faites réparer votre vieux chapeau chez J. Claude Barrette le plus grand chapelier de Joliette et le seul vendeur du fameux chapeau Borsalino. Grand choix de chapeaux d'enfants, et d'habits de garçons Jack'O-Leather.

Grand choix de nouveaux coupons de tweed à habits, serges de première qualité, étoffe à paletots, à manteaux et costumes, fil "coat ou claperton" à 8 cts-le rouleau, au magasin 2ième étage, J. Claude Barrette.

Mes paletots de garçons et jeunes gens sont les plus jolis à Joliette, et mes paletots pour hommes "Society Brand" sont incomparables par leur style.

Conservez vos factures pour notre nouveau concours.

J. CLAUDE BARRETTE.
34 rue NOTRE-DAME.
Joliette, Qué.

—HOCKEY : Le Club de Hockey de Crabtree Mills désire se mettre en communication avec les dirigeants des clubs de hockey de Joliette et des alentours dans le but de former une ligue. Pour informations s'adresser au "Club de Hockey, Crabtree Mills Qué.

SI VOUS AVEZ BESOIN

De gants ou mitaines, n'oubliez pas d'aller chez Boulard & Frère ils ont l'assortiment le plus varié de Joliette et à très bon marché.

—M. A. A. Larocque, administrateur de la Banque d'Hochelaga, Montréal, est venu voir son ami, M. Edward Fiske, décédé le 27 octobre à Joliette.

MM. R. G. Bendon et J. R. F. Fisher de Montréal, étaient en voyage d'affaires dans notre ville ces derniers.

—Mme Arsène Lavallée, est allée faire une visite à Saint-Barthélemy la semaine dernière.

—Le Rév. Père Yves Gauthier, a prêché un triduum à la cathédrale pour les dames.

—Mlle Rose Rivest, bien connue des anciens de Joliette, et résidente à l'Hôpital St-Eusèbe depuis quelques années, est décédée dans cette maison de charité, dimanche le 22 octobre 1922. Son service a eu lieu le 24 du même mois, et elle fut inhumée dans le cimetière paroissial de Joliette.

—M. Médard Marion de Joliette, est décédé la semaine dernière à l'hôpital de notre ville dans la 51ème année de son âge. M. Marion était à l'hôpital comme pensionnaire depuis quelques années.

—S'abonner à notre journal, c'est encourager une oeuvre vraiment patriotique.

GLACE : —

—M. Napoléon Bolduc & Beau-dry, remercient tous ceux qui ont bien voulu les encourager cette année, et ils sont en position de pouvoir prendre de nouveaux abonnés. Vu que le nombre est limité, vous feriez bien de donner votre abonnement de suite, soit en téléphonant au No 89, ou en venant chez M. E. Bolduc, No 59 rue St-Charles Borromée, Joliette.

—Avec la saison froide, les hommes ont besoin de pardessus; les dames doivent aussi se procurer des fourrures afin de se préserver contre les maladies et le froid. La maison ALBERT RIOPEL offre un choix considérable de pardessus et fourrures. Hâtez-vous de venir acheter ce qu'il vous faut; plus tôt vous vous présenterez à notre magasin, plus abondant sera votre choix.

J. A. RIOPEL,
Place Lavallée,
Joliette.

—Les exercices pour les hommes commenceront jeudi soir pour se terminer dimanche, le 5 novembre 1922.

—M. l'abbé Avila Roch, Supérieur du Séminaire des Missions Etrangères, est à Joliette, ainsi que M. l'abbé Louis Beaudry, prédicateur dévoué à l'oeuvre des Missions.

—M. J. A. Champagne de Montréal, est en visite chez ses parents M. et Mme P. Fouchault.

—Le service anniversaire de M. L. A. Chartier a été célébré lundi le 31 octobre courant, à la cathédrale au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

—Mlle Rebecca Laliberté, de St-Liguori, est l'hôte de son frère M. J. Laliberté, de Joliette.

—M. W. Bousquet, était de passage en notre ville la semaine dernière.

—M. et Mme Louis Olivier, de Ste-Elisabeth sont venus, lundi, assister au service de leur parent M. L. A. Chartier.

—M. Clovis Dupont, après un séjour de trois semaines passées chez son frère, M. Alfred Dupont est retourné à Montréal.

—Les docteurs ne pouvaient rien faire. "Ma femme souffrait de convulsions," écrit M. Julius Nelstuen, d'Ettrich, Wis. "Les docteurs ne pouvaient rien faire pour elle. Depuis qu'elle a fait usage du Novoro du Dr Pierre, elle n'a plus eu d'attaque." Ce vieux remède herbeux donne de la force au système nerveux et reconstruit le corps. Ne peut être obtenu chez les droguistes. Ecrire à Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Illinois. Livrés exempt de droits au Canada.

—S'abonner à notre journal, c'est encourager une oeuvre de progrès.

Mme Médéric Lévesque décédée

C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Médéric Lévesque, née Georgiana Michaud, décédée dans la 66ème année de son âge, après une maladie de 1 an, le dimanche, 29 octobre 1922.

Ses funérailles ont eu lieu dans

l'église cathédrale de Joliette, au milieu d'une assistance considérable, mardi le 31 octobre dernier. M. le curé Piette fit la levée du corps, et Mgr John Forbes, évêque de l'Outaganda chanta le service. Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés de l'évêché. A l'orgue, on chanta la messe harmonisée de M. le professeur J. A. Contant.

Les porteurs du corps étaient : MM. Avila Richard, Albert Gervais, J. A. Lafortune et J. Perreault.

Au chœur on remarquait : Le Rév. Père Emery Lévesque, missionnaire d'Afrique, fils de la défunte, M. l'abbé Chevalier, vicaire de St-Alexis de Montcalm, accompagné d'un Père Rédemptoriste, prédicateur à la retraite qui fut donnée dernièrement en cette paroisse, quelques prêtres du Séminaire et de l'évêché.

Elle laisse pour déplorer sa perte, son époux : M. Médéric Lévesque, un fils : Rév. Père Georges Emery Lévesque, des Pères Blancs d'Afri-

que; trois frères : MM. Euclide, Charles et Edmond Marchand, un beau-frère : M. Avila Richard; plusieurs cousins et cousines, ainsi que quelques autres parents dont les noms nous échappent.

Ce deuil frappe un de nos concitoyens les plus estimés. Par ses qualités d'esprit et de coeur, M. Lévesque a su s'allier tous et chacun, aussi, les témoignages de sympathies se sont manifestés nombreux, tant privément que

par l'assistance aux funérailles de la chère disparue. C'est de tout coeur que nous joignons nos sympathies à celles offertes à notre concitoyen.

—Tout en bénéficiant de notre concours-prime, vous coopérez à une bonne oeuvre. Les jeunes comme les vieux trouveront profit à lire notre journal.

Pardessus d'Hiver et Manteaux pour Dames



Un lot de manteaux d'hiver pour dames. Grandeurs désassorties.

SPECIAL \$4.98

24 manteaux pour dames, en drap velours brun, bleu, vert et noir, avec et sans collet de fourrure. Valeur de \$18.00 et \$20.00.

SPECIAL \$9.95

10 manteaux en étoffe brune pesante, style sport, (manches à même), dernière nouveauté. Val. de \$18.00.

SPECIAL \$11.50

Manteaux en drap velours drabe pâle, drabe foncé et brun avec collet de fourrure, (imitation de castor), grandeurs 16 ans à 42. Val. \$25.00.

SPECIAL \$19.95

Un lot de pardessus d'hiver pour hommes, en étoffe pesante brune et grise, style semi-ulster.

SPECIAL \$19.95

10 pardessus d'hiver pour jeunes hommes, en étoffe pesante drabe, demi doublure. Valeur régulière \$32.50.

SPECIAL \$25.00

Un lot de capots pour garçons, en étoffe brune, pour être sacrifiés à \$4.95

Vous pourrez mieux juger ces valeurs en venant les voir au magasin, ce que toute personne économe doit faire.

Aussi n'oubliez pas que nous avons un stock considérable d'habillements pour homme et garçon, que nous vendons à grands sacrifices.

SPECIAL

Un Lot de pantalons pour hommes, en tweed brun foncé, valeur de \$2.75 Spécial \$1.95.



FOURRURES

Nous discontinuons ce commerce et par conséquent nous vendons en bas du prix coutant.

ANDRE TRUDEAU & FILS,

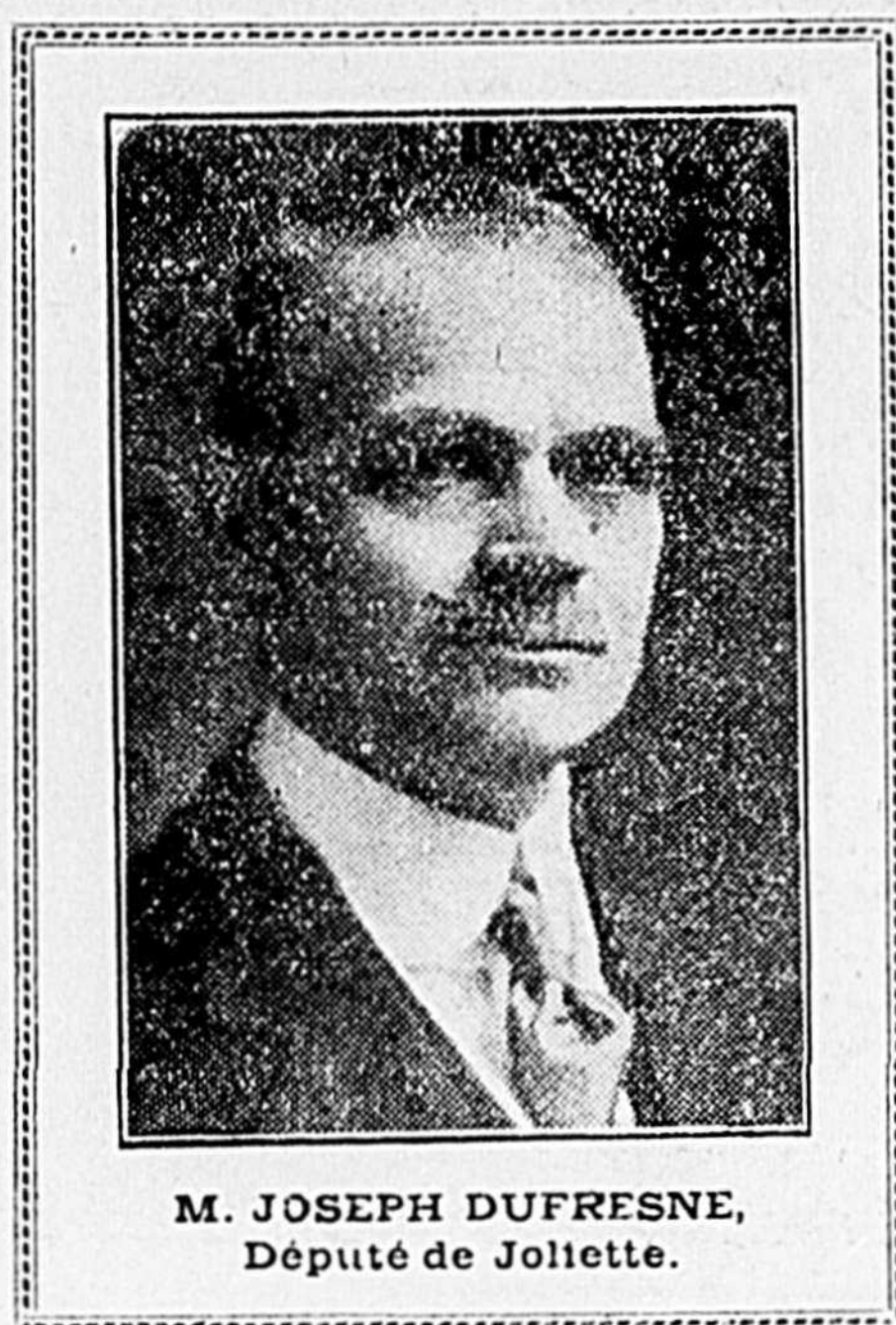
26-28 Place Lavallée,

Voisin 5-10-15 Woolworth.

Joliette.

Discours de notre Député M. Joseph Dufresne

UNE RÉPLIQUE À L'HONORABLE PREMIER MINISTRE



M. JOSEPH DUFRESNE, Député de Joliette.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

27 octobre, 1922.

M. l'Orateur,

J'ai écouté avec beaucoup d'attention l'honorable Premier-ministre, hier. L'Honorable premier-ministre est entré dans cette Chambre avec un fusil chargé de plomb, visant l'honorable chef de l'Opposition, chargé de pois visant l'honorable député de Laval, chargé de whiskey, visant le député de Joliette.

Nous avons été appelés, les honorables députés de cette Chambre à nous réunir ici pour discuter ensemble les intérêts de cette province et de nos comtés respectifs.

Il est de mon devoir, comme député représentant un des plus beaux comtés de la province, de prendre part à ce débat qui, à mon point de vue, est l'un des plus importants.

J'ai écouté avec beaucoup d'attention et avec intérêt les honorables députés qui m'ont précédé, tant ceux de la droite que ceux de la gauche. Au cours de la séance de l'après-midi d'hier, j'ai prêté une attention toute particulière au discours de l'honorable premier-ministre.

L'honorable premier ministre a débuté en parlant de l'opposition. Il a blâmé l'honorable chef de la gauche, les députés de Saint-Georges, de Westmount, de Laval et de Joliette parce qu'ils avaient pris part à l'élection de Labelle. Je suis heureux, je suis fier de pouvoir vous dire sur ce sujet M. le Ministre. Nous sommes allés dans ce comté, nous les membres de l'opposition, parce que nous savions que c'était notre devoir; nous y sommes allés, nous nous y sommes rendus pour combattre les abus du gouvernement. Nous n'avons pas eu peur de faire face au ministère accompagné de la députation de cette Chambre et d'un grand nombre de membres du parlement fédéral. Le gouvernement a paru craindre grandement l'opposition pour s'être rendu en aussi grand nombre. L'élection terminée, qu'a fait le gouvernement, ou plutôt le premier-ministre? Il s'est hâté de convoquer cette Chambre pour amender la loi de la Voirie, de même que quelques autres lois. S'en est-il tenu là? Je soutiens que non. Il s'est empressé de faire main basse sur le programme de l'opposition.

Au cours de son discours, l'honorable premier-ministre a déclaré que j'avais dit dans le comté de Labelle, que j'avais approuvé les mesures du gouvernement neuf fois sur dix. Je suppose que M. le Ministre a lu cela dans le "Soleil" journal au service du gouvernement, et il n'est pas sans savoir que ce journal qui est toujours prêt à tout dire, qui est toujours prêt à tout faire, est bien plutôt la lumière du gouvernement que celle de la Providence.

Lors de l'élection de Labelle, j'ai dit que j'avais approuvé certaines mesures du gouvernement que je croyais bonnes et désapprouvé d'autres qui me paraissaient mauvaises. Tel, doit être le devoir d'un bon député, de tout bon député d'approuver les mesures d'un gouvernement et de rejeter les mauvaises. C'est ce que, pour ma part, a fait le député de Joliette dans l'intérêt de sa province et dans l'intérêt de son comté.

AGRICULTURE

Le discours du trône nous rapporte que la récolte, cette année, est abondante; malheureusement, sur cette question, le gouvernement a oublié de dire qu'elle ne se vendait pas.

Les agriculteurs ne sont pas plus à l'aise cette année qu'ils ne l'étaient les années passées; si la récolte ne se vend pas, cela veut dire que notre commerce est mauvais et que l'argent est très rare.

J'en connais quelque chose; je suis un homme d'affaires et j'ai assez de relations avec la classe agricole, pour en parler avec connaissance de cause.

Donc en résumé, la classe agricole n'est pas aussi prospère qu'on le chante et le commerce non plus. Nous voyons de nombreuses faillites commerciales comme nous n'en avons jamais vues dans cette province.

A la dernière session, je faisais un discours sur le commerce et l'industrie.

Je disais tout d'abord que la culture intense n'était pas suffisamment développée comme dans les autres provinces. Il me semble que le gouvernement devrait prendre les moyens nécessaires pour développer cette industrie afin de rivaliser avec les provinces sœurs.

INDUSTRIE

Pour arriver à ce but, il nous faudrait dans chaque district une ferme école sur laquelle seraient dirigées des classes où les garçons apprendraient à lire, à écrire et à compter; où ils travailleraient en même temps qu'ils apprendraient à lire, à écrire, et à compter; où ils travailleraient en même temps sur la terre sous la direction d'un homme pratique et compétent. Le garçon qui sortirait d'une semblable école aurait le goût de la terre et pourrait faire la culture sous toutes ses formes. Dans la province d'Ontario, par exemple, on s'est appliqué surtout à la culture intense, à établir des industries des produits de la ferme.

Notre agriculture est en arrière de celle de notre province voisine au point de vue de la fabrication des produits alimentaires. Les députés du gouvernement n'ont pas besoin de protester, je vais prouver ce que je dis.

Ontario, possède 200 manufactures de produits alimentaires, dont 100 appartiennent à la Dominion Canners, et les autres à des compagnies indépendantes qui emploient des milliers de personnes par

année et font la richesse de cette province. Et nous, de la province de Québec, la plus belle de la Confédération, nous avons le sol et les cultivateurs voulus pour faire cette culture, nous avons aussi les moyens de transport les plus perfectionnés, les chemins de fer les plus modernes et le plus beau fleuve du monde.

Je demanderais au gouvernement de s'intéresser plus qu'il ne l'a fait jusqu'à présent, à ces industries agricoles, je lui demanderais de s'occuper de l'agriculture qui est la base de notre richesse nationale, de l'industrie et du commerce, en même temps, mais de s'en occuper en gouvernement pratique et à l'avantage des cultivateurs et de notre province.

A la dernière session, j'ai fait connaître l'importance de la création d'un ministère du commerce et de l'industrie. Le gouvernement n'a pas encore voulu suivre le conseil du député de Joliette. Le besoin s'en fait sentir aujourd'hui dans la crise du charbon, si nous avions un ministre du commerce qui s'occuperait de cette question du combustible, nous n'aurions pas à souffrir de ce malaise.

Je ne serais pas en faveur que le gouvernement prenne le contrôle du charbon comme il a pris le contrôle des liqueurs, pour exploiter le peuple comme il le fait actuellement, mais nous voulons qu'il s'occupe de cette question du combustible pour protéger le peuple, en choisissant cette fois des hommes d'affaires compétents.

ALCOOL

L'honorable premier-ministre a aussi parlé de la question de l'alcool comme il aime à traiter ce sujet! Comme il a du plaisir à parler de la Commission des Liqueurs quel sujet vaste à traiter! mais il faut savoir se limiter. Ce n'est pas cette loi que le peuple a voté. En 1919, le gouvernement passait une loi appelée loi de prohibition. Il s'agissait dans le temps de vendre de la bière légère, des vins légers et de l'alcool sur certificat de médecin. C'est cette loi que le peuple a approuvée et non pas la loi des liqueurs et ce fut l'objet du plus grand scandale de toute la province.

Le premier ministre disait dans le temps au clergé "Cessez de prêcher la prohibition et la tempérance, je vais vous donner satisfaction, je vais nommer un homme de confiance procureur-général pour faire respecter cette loi que le peuple a approuvée." Est-ce que la loi du peuple a été respectée? La loi elle-même a-t-elle été respectée. Je dis non. Cette loi a été faite pour des profiteurs et pour des spéculateurs. Vous l'avez dit vous-même, M. le premier-ministre. Vous avez dit que cette loi avait failli. Vous avez dit plus que cela: Je vais en faire une autre et celle-là je ne la soumettrai pas au peuple. Je vais la faire moi-même et je vais l'appeler la loi de tempérance.

Loi de tempérance quand il se vend pour 15 millions d'alcool dans cette province et 22 millions de bière. Une loi de tempérance, monsieur le premier ministre? je dis non. Si le gouvernement avait l'intention de maintenir ce commerce, pourquoi ne l'avoir pas laissé aux hommes d'affaires, qui depuis plus d'un siècle, tel que Chaput & Fils, Hudon, Hébert, Hudon & Orsali et plusieurs autres encore, qui connaissent l'importance de ce commerce et le faisaient avec beaucoup plus d'économie que le fait la Commission des Liqueurs aujourd'hui. Ces maisons vendaient des liqueurs embouteillées par des fabricants, avec l'étiquette de la distillerie, le peuple savait, connaissait la marque qu'il achetait. Aujourd'hui on achète des liqueurs et nous ne savons pas de quels fabricants elles proviennent. Je dis que la Commission devrait cesser l'embouteillage des liqueurs qui occasionne des dépenses extravagantes, telle que la construction de l'annexe à l'ancienne prison de Montréal qui a coûté si cher et une foule d'autres encore que je n'ai pas le temps d'énumérer ici.

Pour ma part je dis que la commission vend sa boisson à un prix exorbitant et je base mes paroles sur le pourcentage de 18% net déclaré hier après-midi par l'honorable premier ministre. Je dis que la commission vend sa boisson avec un profit d'au moins 80 à 100%. Déduisez donc le profit net du profit brut, il vous restera une marge de 62% pour administrer les affaires de la Commission. Quel gaspillage, quel coulage!

Le premier ministre a soutenu hier que les marchands avaient réalisé des profits plus considérables que ceux que réalise la Commission des Liqueurs. Je vais vous démontrer le contraire par mon expérience dans le passé. Je sais par exemple que lorsque le whiskey coûtait \$3.90 le gallon, les marchands de gros le vendaient \$4.10, ne réalisant donc qu'un profit de 20 sous par gallon. Aujourd'hui la commission réalise un profit de \$10.55. Je vais donc communiquer à cette chambre les prix vendants coûtants réels de l'alcool.

ALCOOL

D'après sa dernière liste (liste No 12) publiée par la Commission des Liqueurs, une bouteille d'alcool, (10 onces) 65 O. P., se vend \$1.70. Dans un gallon d'alcool il y a 160 onces donc un gallon se vend \$27.30

Cet alcool qu'elle vend \$27.30 le gallon lui coûte \$ 1.67

En droits et en taxes . . .	\$14.85
Autres dépenses	.13
Soit pour un gallon	16.65
Prix vendant	\$27.30
Prix coûtant	16.65
Profit	10.65

Un baril contient de 40 à 42 gallons. La commission des liqueurs fait donc un profit moyen de \$440, sur chaque baril d'alcool qu'elle vend.

Le whiskey blanc qu'elle vend \$1.50 la bouteille, la Commission réalise sur chaque baril un profit d'au moins \$1,000.

COGNAC

D'après la dernière liste la Commission vend des marques de brandy populaires, (Hennessy, Martell, Prunier, Frappin, etc.) à raison de \$50.40 la caisse.

Les cognacs s'achètent en Europe à pas plus de 150 francs la caisse. Les cognacs qu'elle vend à raison de \$50.40 la caisse coûtent en moyenne à la commission.

En Europe	\$13.50
Droits, taxes	18.30
Fret	.75
Autres dépenses	.15
Soit pour une caisse	32.70
Prix vendant	\$50.40
Prix coûtant	32.70
Profit	17.70

SCOTCH

Toujours suivant sa dernière liste, la Commission vend une bouteille de scotch \$4.20. Donc une caisse se vend à raison de 50.40. Les scotchs s'achètent en Europe entre 50, 55, 60 shillings la caisse. Ce scotch qu'elle vend à raison de 50.40 lui coûte en moyenne

En Europe	\$12.38
Droits, fret, etc.	18.20
Prix par caisse	31.48
Prix vendant	\$50.40
Prix coûtant	31.48
Profit	18.92

GINS

Comme le déclare dans sa dernière liste la Commission des Liqueurs, elle vend une bouteille de gin de Kuyper \$4.35. Elle vend donc une caisse à raison de \$65.25.

Ce gin qu'elle vend \$65.25 la caisse, lui coûte en Hollande 5.70.

Droits et taxes	\$38.18
Prix coûtant	43.88
Prix vendant	\$65.25
Prix coûtant	43.88
Profit	21.37

VINS

Ces vins que la Commission vend à raison de \$2.25 le gallon lui coûtent

En Europe	0.25 cts
Droits et taxes	0.55 "
Fret	0.10 "
Autres dépenses	0.05 "
Prix coûtant	0.95 "
Prix vendant	\$2.25
Prix coûtant	0.95
Profit par gallon	1.30

Laissons le commerce aux hommes d'affaires de la province, dans l'intérêt de toutes les classes de la société. Le gouvernement n'a pas le droit de s'emparer d'un commerce et d'établir un trust comme celui de la Commission des Liqueurs, le plus grand trust qui existe dans la province.

Ah! si nos hommes d'affaires agissaient comme le fait la Commission des Liqueurs aujourd'hui, on les mettrait en prison. Je me demande avec raison si nous vendions notre marchandise à un prix aussi fabuleux que se vendent aujourd'hui les liqueurs, comment ferait le peuple pour vivre. Si le gouvernement a besoin de finances, il n'a pas le droit d'exploiter le peuple avec la vente des liqueurs dans le but de se créer des revenus.

SITUATION FINANCIERE

Le gouvernement se vante d'avoir des surplus. Je n'en suis pas surpris. En 1897, le gouvernement recevait \$3,900,000 de taxes, il a porté ces taxes à 15 millions; de plus il a endetté les municipalités de 22 millions de dollars dans une seule année et augmenté la dette publique de \$35,000,000. Le gouvernement actuel vend pour plus de trois millions de notre domaine forestier aux américains par année, valeur qui entre encore dans les revenus. Je dis que la conduite du gouvernement n'est pas justifiable, qu'il devrait changer sa manière d'agir. Je sais que dans cette province la classe agricole comme toutes les autres classes constate qu'il y a quelque chose qui ne va pas.

LA PULPE

L'opposition a toujours prêché la fabrication de la pulpe. Sur cette question de la pulpe, le gouvernement a pris une partie de notre programme. C'est un commerce qui mérite une grande considération. C'est en travaillant à développer nos industries, nos pouvoirs d'eau, comme l'ont fait les Etats-Unis, que nous deviendrons de plus en plus prospères.

Nous trouvons que le gouvernement ne travaille pas assez pour développer nos pouvoirs d'eau qui sont les plus beaux du monde. Nous avons besoin de force motrice pour nos industries, nous avons besoin d'électricité. Comme l'a si bien dit le chef de l'opposition, le combustible est rare, ces forces motrices pourraient le remplacer avec de grands avantages; le gouvernement devrait s'occuper de faire des dépenses pour ces industries plutôt que d'en faire dans des industries qui ne donnent aucun résultat.

Le gouvernement a emprunté pour le commerce des liqueurs \$3,292,398.85 tel qu'il apparaît dans les procès verbaux de la chambre; pourquoi n'emprunte-t-il pas aussi pour développer nos forces motrices, emprunts qui rapporteraient plus au point de vue national que le commerce des liqueurs.

Il y aura bientôt quatre ans que je siége dans cette chambre, et je suis surpris de constater que le gouvernement néglige tous les commerces sauf celui des liqueurs. En trois ans, le gouvernement a dépensé \$18,000 pour publication d'annonces ou articles de journaux sur l'agriculture, tandis qu'il en a dépensé dans une seule année plus de \$40,000 pour annoncer les liqueurs. C'est là une profonde erreur. Non seulement le gouvernement spéculé sur les passions humaines mais il tâche de les provoquer, de les encourager et de les exciter par des annonces plus ou moins attrayantes. Que ne donne-t-il pas la même attention à l'agriculture et au commerce en général.

Je termine, M. l'orateur, il était de mon devoir de me lever et de protester contre les abus du gouvernement. Je suis ici pour faire mon devoir. Mes électeurs m'ont élu pour vous dire ce que je pense de l'administration de la province. Je l'ai fait en toute sincérité dans l'intérêt de ma province, de mon comté.

Elle peut maintenant manger de tout ce qu'on lui offre

"Le Tanlac m'a débarrassée de souffrances qui me torturaient depuis dix ans. J'estime que c'est tout simplement le meilleur médicament qu'il y ait au monde." Ainsi s'exprimait récemment Madame Marie Simard, 1773 rue Sainte-Catherine, Est, à Montréal.

"Je pense que j'étais atteinte de dyspepsie nerveuse. Je perdis mon appétit et le peu que je parvenais à prendre me fermentait dans l'estomac et me donnait des gaz en telle quantité que j'avais l'impression que j'allais étouffer. J'avais de terribles douleurs dans le dos. J'étais en outre si nerveuse que je ne savais plus ce que c'était de passer une bonne nuit. J'étais parfois dans un tel état d'énerverment que je pleurais comme une enfant sans cause apparente. Je me sentais toujours faible, fatiguée, misérable et je pouvais à peine faire un peu de ménage.

"J'avais fait l'essai de tous les remèdes imaginables et sans le moindre résultat. Il en fut ainsi du moins jusqu'au jour où je pris du Tanlac, car maintenant je me sens une personne tout à fait différente. Je fais trois bons repas par jour et l'estomac ne me cause plus le moindre ennui. Mes nerfs sont aujourd'hui aussi solides aussi calmes qu'avant mes premiers maux d'estomac.

J'ajoute, et ceci est très important, que je dors toute la nuit sans m'éveiller une seule fois. J'ai engraisé de plusieurs livres, les forces me sont revenues et je me porte constamment à merveille. Je suis heureuse de dire à tout le monde ce que je sais du Tanlac et aussi ce que j'en pense."

Le Tanlac est vendu par tous les bons pharmaciens.

Aux hommes d'affaires: — Nous vous offrons des états de comptes et entêtes de lettres, format 5 1/2 par 8 au prix spécial de \$2.00 du mille, tant qu'il y en aura.

Ne manquez pas cette occasion, elle est unique à Joliette; venez de suite vous approvisionner.

L'ACTION POPULAIRE, Limitée.



Eh! Oui,

depuis que je fais faire mes imprimés à

L'Action Populaire

tu ne sais pas quelle satisfaction j'éprouve. D'abord: -- il y a du chic dans la disposition des caractères, un matériel de première classe est employé et les travaux d'impressions sont exécutés promptement, proprement et à un prix défiant toute compétition. A la prochaine occasion, rends visite à

L'Action Populaire Place Bourget VOISIN de "L'ETOILE du NORD"

La Cie de BRIQUE St-Laurent

71 rue St-Jacques, Téléphone Main 5757 MONTREAL
Briqueterie: LAPRAIRIE, P. Q.



Petite Revue

23 OCTOBRE 1922

1—La ville de Québec aura son congrès eucharistique régional en septembre prochain, et S. G. Mgr Roy, coadjuteur de S. E. le cardinal Bégin en sera le président.

L'annonce de ce congrès nous réjouit grandement, car notre peuple aura, par les démonstrations religieuses et civiles auxquelles il prendra part, une magnifique occasion de prouver sa foi et son amour envers Dieu-Hostie, de fortifier ses convictions dans le chemin du salut, de comprendre mieux la source de la vie catholique intense.

Dans la ferveur religieuse comme en toute chose, l'union bien comprise fait la force, la valeur et les bons effets. Or, en s'associant à la foule qui prie, on sent le besoin de se rapprocher de Dieu pour lui dire nos nécessités et notre faiblesse, et par cela, on se grandit pour vivre en meilleur chrétien.

L'Eucharistie par la sainte messe, c'est le centre de la piété. Qu'elle disparaisse de nos autels et toute la religion disparaîtra avec elle. Ah ! si l'on comprenait mieux notre dépendance de Dieu et notre totale impuissance à accomplir quoi que ce soit qui vaille sans lui, on assisterait plus souvent au saint sacrifice de la messe et l'on communierait avec combien plus de ferveur !

Chers enfants, on ne saurait trop vous le dire : communiez, communiez pour rester bons et généreux, forts et courageux dans la voie du bien, pour rendre votre vie utile et méritoire, en un mot pour vous "sauver".

2—St-Benoît, comté des Deux-Montagnes a eu le 19 octobre dernier, son concours de labour. M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition à Québec, qui était présent au banquet du soir, dut porter la parole après la lecture des prix. Il a prouvé une fois de plus qu'il était l'ami de la grande classe agricole. Nous glanons :

"Le cultivateur mérite beaucoup, car en travaillant à la sueur de son front, il nourrit l'humanité. La classe agricole est forte, puissante et progressive. Le sol est à la base

"de l'exploitation d'une ferme, de même que l'agriculture est la pierre fondamentale de la société, sans parler de la puissance infinie de Dieu qu'il ne faut pas oublier."

L'agriculteur est un citoyen utile qu'il faut considérer et respecter, car sans lui, de quoi se nourrirait le monde ?

Et si la classe agricole est forte, puissante et progressive, c'est parce qu'elle est avant tout catholique, profondément attachée au clocher paroissial et à ses prêtres, et qu'elle vit encore les saintes traditions et coutumes de nos "pères". Dans nos bonnes campagnes, on se passe bien des théâtres ou des veillées mondaines où la morale est souvent méprisée. Est-on plus mal ? Mais la classe agricole est la plus heureuse de toutes, précisément parce qu'elle est plus éloignée des occasions du mal et plus chrétienne.

3—Partout, on parle de confort et de luxe. L'un et l'autre ne vont pas tout à fait ensemble, car il peut y avoir luxe sans confort et "vice versa". Mais d'ordinaire on ne parle pas de luxe ; on dit : confort ; c'est un mot qui paraît moins gêner. De luxe, il ne faut pas en souffler mot ; on peut y perdre même sa popularité, en certains cas. S'il s'agit de confort, on y va discrètement, mais on est plus à l'aise ; il semble plus permis. Pour avoir le confort, on fera appel à l'hygiène et aux notions du progrès moderne. Pour se procurer le luxe, ma foi, que peut-on dire ? Il n'est pas nécessaire, utile, ni guère. Mais encore est-il, ceux qui s'en payent cherchent à accumuler des raisons qui les justifient, même par les temps difficiles que nous traversons. Qu'il en soit, ici comme ailleurs, on cherche à se disculper de ses torts, à se couvrir d'un faux manteau, et l'on semble vouloir faire croire que le confort et le luxe, pour une personne sage, ne dépendent pas du portefeuille.

C'est ainsi que des prédicants de malheur disent à de bons habitants : "mais votre maison, elle n'est pas pour nos temps" jetez-moi ça à terre ; vous avez "les moyens" : rebâtissez moderne où

vous aurez votre chambre de toilette, le bain, l'eau dans la maison ; ayez votre glacière, un moteur qui fait marcher l'écremeuse, la baratte, la scie, la pompe, les machines à laver et à coudre.

On prend tout simplement les "cultivateurs" pour des fous et des arriérés volontaires, tandis qu'il n'en est rien cependant. Car ils savent fort bien que c'est commode de pouvoir se payer du confort, intéressé d'aller un peu jusqu'au luxe, mais il faut de l'argent. Or, l'argent qu'ils touchent, ils l'emploient à meilleur escient, réfléchissant avant d'agir, remettant pour les améliorations qui paraissent même urgentes, mais qui peuvent se retarder. Règle générale, ils ne sont pas hommes à briser l'avenir de leurs enfants pour vivre, eux, en égoïstes dans le confort et le luxe. L'expérience des autres pourrait encore ici profiter.

C'est par l'amour du confort, voire du luxe, que des "cultivateurs" ont dû vendre leurs terres, quitter la liberté et les douceurs de la campagne pour aller augmenter le nombre des miséreux dans les grandes villes. Les insensés !

Il en est aussi, et bien plus encore dans les villes qui dépendent deux dollars quand ils n'en ont qu'un. Ils veulent se payer un large confort, essayer de leur la population sur leurs "petits moyens". Hélas ! c'est un luxe bien éphémère dont l'orgueil illégitime est la cause malheureuse et unique. Mais "celui qui s'élève sera abaissé".

Ces gens-là, bientôt forcés de vivre modestement pour être ennuyés par les créanciers, ont la honte, pour avoir vécu trop largement, de quitter la ville qu'ils aiment, de se séparer d'amis chers ; et au lieu de produire la bonne influence, comme toute vie humaine doit le faire ils donnent le scandale d'une vie débauchée, inutile, même nuisible.

Chers "habitants" de nos chères campagnes, laissez-dire et laissez-faire. Tout le monde inexpérimenté critique : c'est un besoin naturel ; c'est à qui s'élèverait un piedestal aux dépens d'autrui. Mais si chacun se mêlait de sa petite affaire, tout irait mieux. Nous parlons ici pour votre plus grand bien : vous ferez de nos paroles ce que vous voudrez ; l'intention nous justifie. Que le luxe n'entre donc jamais dans vos demeures ; les bonnes oeuvres se multiplient qui nous demandent de l'aide. Le confort, il est permis pourvu que rien de plus important ne souffre ailleurs.

Continuez votre vie simple et édifiante des anciens jours. Gardez la vieille maison à lucarne, bâtie par vos pères dans un labour seigneur. Ne démolissez pas, non plus le vieux hangar, la laiterie recouverte de bardeaux mousseux où se trouvent, durant l'été surtout, les bons plats au lait si appétissant avec son épaisse crème.

Oui ! mille fois oui ! messieurs les agriculteurs gardez votre terre avec ses vieilles dépendances qui parlent tant au cœur : c'est le meilleur moyen de conserver le souvenir des "anciens" que l'on a aimés et auxquels la patrie est reconnaissante. Canadiens, allons tous très souvent vers les "anciens" : leur vie toute chrétienne, honnête et laborieuse vaut d'être imitée : le bonheur de la race et de chaque individu en dépend.

24 OCTOBRE 1922

Depuis les dernières élections fédérales, les "libéraux" ont tenté maintes démarches pour s'allier les "progressistes". Mais l'honorable Crerar est trop diplomate pour accep-

ter la fusion. Il feint de dire : j'ai une politique et je la garde. L'honorable premier ministre n'est pas aussi catégorique ; il veut mêler les cartes. Il veut se renforcer : les prochaines élections le détrôneront peut-être : chacun travaille pour son clocher.

La question n'agite pas beaucoup les esprits, car la politique King diffère peu de la politique Crerar, et le pays ne souffrirait pas le moins du monde de la fusion comme il ne souffre pas de la séparation actuelle.

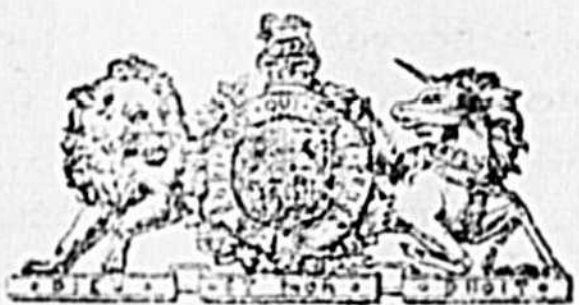
Nous admirons M. Crerar pour tenir à son nom et à l'avenir de son parti qui vaut, certes, les deux autres. Il fait preuve d'un caractère fortement trempé.

M. King est plus craintif, plus souple : il a affaire à un parti qui gouvernera demain et il se fait tentateur. Il offre des "portefeuilles" pour coaliser. Il énonce mille et une raisons qui se résument à ceci : j'ai peur des prochaines élections et je veux garder ma place. Il manque de principes et sa politique ne dit rien qui vaille s'il n'est pas capable de la faire valoir, même avec la petite majorité qu'ils possèdent.

Peut-être que sa politique ressemble à celle des deux autres partis. Les gros trois quarts du temps, une élection se fait sur des choses insignifiantes sans qu'il y ait la moindre question de principe. Et une partie des électeurs d'applaudir bien, fort un candidat qui parle pour tel ou tel parti. Heureusement, malheureusement pour les candidats on vieillit de ce côté : on se fait de moins en moins enthousiaste. On crie moins : disons-le : on se bat moins avec le poing qu'avec la langue. Les chapeaux font moins de promenades aériennes qu'autrefois. Le peuple est plus sage. Le jour n'est pas éloigné où la langue prendra de bonnes vacances, même en temps d'élections. La société y gagnera.

Pour nous, le parti ne nous dît rien. Les hommes seulement nous disent quelque chose. Ce sont de bons hommes qu'il faut dans nos parlements : c'est de quoi il faut s'occuper dans toute élection. Ce candidat mérite-t-il notre appui ? C'est toute la question ordinairement. Les couleurs ne valent pas grand chose. Notre député a-t-il fait son devoir au parlement ? A-t-il travaillé pour son comté ? Si oui, à quoi bon le changer ? Pour satisfaire l'ambition et la jalousie ? Mais on y perd ! Réfléchissons donc aux conséquences de nos actes. Soyons sérieux et prudents : le peuple a le gouvernement qu'il mérite.

Suite à la page 5



Contrat de la Malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, le 1er décembre, 1922, pour le transport des Mallets de sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine sur la route rurale No 1 de ST-FÉLIX DE VALEOIS, à commencer le 1er janvier, 1923 prochain.

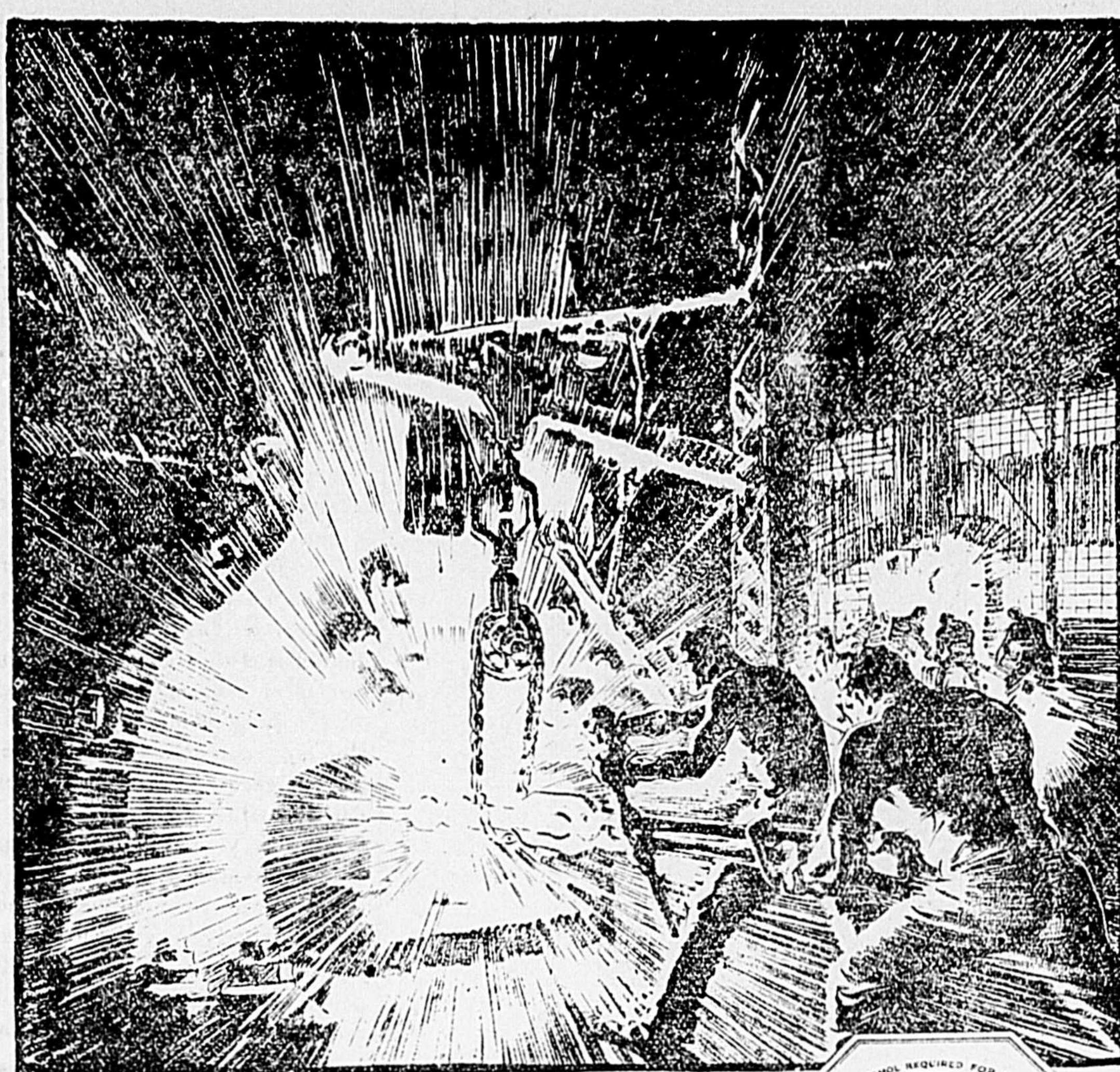
Des avis imprimés contenant des enseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus au Bureau de Poste de St-Félix de Valois, et au bureau du Surintendant du District Postal où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau du Surintendant du District Postal, Montréal, 16 octobre, 1922.

J. TAYLOR, Surintendant intérimaire.

PACIFIQUE CANADIEN

Depuis le 1er octobre, les trains circulent comme suit : — LAISSENT JOLIETTE LA SEMAINE SEULEMENT. 7.00 A. M. Pour Montréal, Gare Viger Local. 8.15 A. M. Pour Montréal, Gare Viger Local. 9.35 A. M. Pour Berthier direct



Frontenac Export Ale-la bière des bières.

Vibrante d'énergie! Frémis-sante de vigueur! Jailliss-sante de vie! Elle rend le travail léger, l'existence agréable!



L'étiquette à rechercher

Goutez-la. Elle en Vaut la Peine!

Le Concours de \$1000.00 de la Frontenac se termine le 30 Novembre 1922.

Avez-vous exprimé votre idée sur la manière d'annoncer la fameuse Frontenac Export Ale ? Sinon, envoyez-la MAINTENANT. Essayez de gagner une part du grand prix. Qui vous dit que vous ne serez pas l'un des gagnants ? Transmettez toutes vos idées au Gérant du Concours, Brasserie Frontenac, Limitée, Montréal. Nous vous enverrons sur demande la liste des prix et les conditions détaillées du concours.

C. E. CROTEAU, 97 ST-BARTHELEMY. TELEPHONE 42. Distributeur pour le Commerce.

ans changer de char, arrive à Berthier 10.30 A. M.

10.20 A. M. Le Frontenac pour Trois-Rivières, Grand'Mère et Québec rapide, arrive à Shawinigan Falls 1.00 P. M. Grand'Mère 1.15 P. M. Québec 2.00 P. M.

11.10 A. M. Pour Berthier, Trois-Rivières, Grand'Mère et Québec, Local.

11.45 A. M. Pour St-Félix et St-Gabriel.

3.45 P. M. Pour Montréal, Gare Viger, Local, direct sans changer de char.

4.25 P. M. Pour Montréal, Gare Windsor, Rapide.

5.10 P. M. Pour Berthier, Trois-Rivières et les stations intermédiaires.

6.05 P. M. Pour Trois-Rivières, Grand'Mère et Québec, Rapide, arrive à Québec 10.00 P. M.

7.07 P. M. Pour St-Félix et St-Gabriel.

LES TRAINS QUI ARRIVENT A JOLIETTE SONT

COMME SUIT :

7.00 A. M. De St-Gabriel, Local.

8.15 A. M. De Lanoraie raccorde-mment avec le train de nuit venant de Québec.

8.50 A. M. De Berthier, Trois-Rivières et les stations intermédiaires.

10.13 A. M. De Montréal, Gare Viger, Local.

10.55 A. M. Le Frontenac de Montréal, Gare Windsor, Rapide.

11.45 A. M. De Montréal, Gare Viger, Local.

3.45 P. M. De St-Gabriel.

4.15 P. M. De Berthier direct sans changer de char.

5.00 P. M. Le Frontenac, de Québec, Grand'Mère et Trois-Rivières, Rapide.

5.50 P. M. De Montréal, Gare Viger, Local.

7.07 P. M. De Montréal, Gare Viger, Local.

LE DIMANCHE SEULEMENT LES TRAINS QUI QUITTENT JOLIETTE

10.20 A. M. Le Frontenac, pour Berthier Jct, Louiseville, Yamachiche, Trois-Rivières et Québec, Rapide.

11.45 A. M. Pour St-Félix et St-Gabriel.

3.55 P. M. Pour Berthier Jct, Trois-Rivières, Grand'Mère et Québec, Local, et le Frontenac pour Montréal, Gare Windsor, Rapide.

5.10 P. M. Pour Lanoraie.

7.30 P. M. Pour Montréal, Gare Viger, Local.

LE DIMANCHE SEULEMENT LES TRAINS QUI ARRIVENT A JOLIETTE

10.13 A. M. De Lanoraie raccorde-mment avec le train de nuit venant de Québec.

10.55 A. M. Le Frontenac de Montréal, Gare Windsor, Rapide et de la Gare Viger par le train de 8.00 A. M. avec transfert à St-Martin Jct.

11.45 A. M. De Montréal, Gare Viger, Local.

5.00 P. M. De Montréal, Gare Viger, Local, aussi de Québec, Grand'Mère, Trois-Rivières et Berthier Jct, Rapide.

7.30 de St-Gabriel.

J. E. POIRIER, Agent.

Un Remède contre la Dyspepsie

M.D. prescrit: "Toute personne souffrant d'une indigestion prononcée ou de constipation peut se guérir en prenant de 15 à 30 gouttes d'Extraits de Racines après chaque repas et au coucher. Ce remède est vendu par les pharmaciens sous le nom de Sirop Curatif de la Mère Seigle." Procurez-vous le véritable. 50c. et \$1.00 la bouteille.

Le Seul Magasin de Tabac A Joliette

est au "Salon des Fumeurs"

RUE NOTRE DAME, Voisin du Bureau de Poste, JOLIETTE, QUE.

Albert Delage, Prop. TEL. 315 E. Boucher, Gérant.

Le vrai dépôt des pipes. Un grand choix. N'oubliez pas que nous aurons les huîtres, chocolat chaud, bovril etc. . .

Quand vous aurez besoin d'une boîte de cigares, venez me voir, j'ai de toutes les marques.

Gazoline "Peerless" la meilleure.

Une qualité seulement. UNE VISITE S'IL VOUS PLAÎT.

Les enfants pleurent pour le

CASTORIA

de Fletcher

Le Castoria de Fletcher est un remède uniquement préparé pour les bébés et les enfants. Une nourriture spéciale est donnée aux enfants. Il importe davantage de leur donner des remèdes préparés spécialement pour eux. Les remèdes pour adultes ne conviennent pas aux enfants. C'est précisément le besoin d'un remède pour les maladies ordinaires des enfants et des bébés qui fut cause de la découverte du Castoria, après de nombreuses années de recherches, et aucune des propriétés qui lui sont attribuées n'a pas été prouvée réelle au cours des 30 années que ce remède est en vente.

C'est qu'est le CASTORIA

Le Castoria est une substitution sans danger pour l'huile de ricin, le parégorique, les "gouttes" et les sirops calmants. Il ne contient ni opium, ni morphine, ni aucun autre narcotique. Depuis plus de 30 ans, cette préparation est en usage pour le traitement de la constipation, la flatuosité, la colique et la diarrhée. Il soulage la fièvre qui résulte des troubles de l'estomac parce qu'il régularise les fonctions de cet organe, assurant ainsi un sommeil sain et naturel. C'est le remède par excellence des enfants—l'ami des mères.

Le Véritable CASTORIA toujours

la Signature de

Chas. H. Fletcher

En Usage Depuis plus de 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

Pour vos Impressions de Tous Genres

Adressez-vous à "L'Action Populaire"



Un goût qui ne s'oublie pas.

Aussi bons qu'ils goûtent.

MCCORMICK'S
JERSEY CREAM SODA BISCUITS

Petite Revue

Suite de la page 4
25 OCTOBRE 1922

1—M. Maurice de Féraudy, le grand comédien français, était l'hôte d'honneur au conservatoire Lasalle, à l'académie Marchand de Montréal, le 23 octobre dernier. M. de Féraudy nous donne tout le programme du conservatoire Lasalle en disant aux élèves : "Vous venez ici pour conserver la belle langue française, la plus belle langue du monde, pour la conserver dans toute sa pureté."

L'école, mes chers amis, c'est un conservatoire où l'on étudie aussi la langue française pour lui garder sa pureté, et par ce moyen, grandir son influence dans le monde par sa foi, ses traditions et coutumes. En laissant sa langue maternelle, on perd presque toujours ses croyances, sa mentalité de race, et l'on a vite fait de fouler aux pieds ses meilleures coutumes, ces "vénérables" anciennes qui distinguent les peuples et en sont la force.

Eh quoi ! nous n'aimons pas notre langue, la langue de tout le monde ? Allons ! parlons français. Soignons notre parler. La facilité de parole, sagement dirigée, est une force dans la vie, c'est une arme de bien.

2—L'association des notaires canadiens vient d'offrir un dîner à M. Victor Morin, son président. A cette réunion, M. Morin, dut adresser la parole. Trois de ses pensées nous

frappent : "Ceux qui s'affirment par leur compétence peuvent seuls arriver au succès. Le notaire doit être d'une probité à toute épreuve. Nos devanciers restent, à plus d'un titre, nos modèles."

La compétence s'acquiert par un travail opiniâtre, par une étude sérieuse de tout ce qui se rapporte à la profession ou métier embrassés. Et il ne saurait y avoir compétence où la probité fait défaut. Pour réussir dans la vie et pour avoir une véritable influence, il faut être juste, honnête et de bonnes moeurs. Or, la justice consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû. Et les bonnes moeurs consistent seulement à se respecter et respecter les autres, à donner le bon exemple, à ne jamais porter scandale.

Pour être tels, allons à l'école de nos ancêtres qui furent tous des modèles de probité. Autrefois, on ne mettait pas de cadenas aux portes qui n'étaient jamais ouvertes inutilement enfoncées, pas plus la nuit que le jour, par un étranger. Chacun vivait avec son affaire. La parole donnée valait plus que le meilleur contrat. Aussi la vie pieuse et modeste, bien catholique et laborieuse de nos ancêtres nous a valu notre prospérité et le "boulevard de civilisation" que nous habitons : la province de Québec.

Pourquoi ne profiterions-nous pas d'un labeur aussi bienfaisant ? Un bon fils sait profiter de l'héritage

matériel de ses parents, et il s'honore de marcher sur leurs traces. Or, nos ancêtres nous ont légué une fortune encore supérieure et plus sacrée : l'exemple des vertus chrétiennes et sociales qui font le bonheur des peuples. A leur suite, sachons donc donner l'exemple d'une vie sans tache.

26 OCTOBRE 1922

L'honorable J. E. Perreault, ministre des "travaux publics", a fourni son rapport à la législature provinciale. Son département a dépensé, l'an dernier, pour l'avancement de la colonisation, la somme de \$2,000,000. Des écoles ont été construites : de nouvelles routes, ouvertes ; des chemins, réparés ; des ponts, bâtis ; etc., etc. Et l'honorable M. Perreault conclut : "Il est d'une souveraine importance de conserver nos gens chez nous en les attachant à la terre, et c'est le but que, par tous les moyens, je m'efforce de remplir le plus efficacement possible."

Or, la valeur, la force et la prospérité des peuples est dans l'agriculture. La fertilité du sol canadien, cause première de la colonisation, est bien reconnue aujourd'hui. Nos terres sont riches ; elles ne demandent que le travail du colon pour produire.

Les bons chemins, cause seconde de la colonisation, ne manquent pas non plus. A peine quelques colons s'installent-ils dans un canton que le gouvernement après le tracé de son ingénieur, leur fait construire de belles routes, les aidant ainsi à traverser les difficultés des premières années. La politique des "bons chemins" de notre gouvernement provincial est vraiment salutaire en développant la colonisation que l'Eglise, de son côté, surveille attentivement.

Il est vrai que l'Eglise manque d'ouvriers, mais elle fait de si grands sacrifices que les colons ont, à peu de distance, leur chapelle et leur prêtre, tout ce qu'il faut pour accomplir leurs devoirs de religion.

Vraiment, notre sol offre de grands avantages, et notre peuple, qui est courageux et qui compte encore de fortes poitrines devrait s'y attacher de plus en plus. C'est par le sol que nous garderons notre "boulevard de civilisation", notre sécurité religieuse et sociale, notre puissance, notre autorité. Le peuple agriculteur est un peuple moral, un exemple de travail et d'ordre, donc un grand facteur de progrès et d'édification. L'honorable M. Perreault, qui dépense ses meilleures énergies en faveur du sol, mérite donc beaucoup de sa patrie, et nous sommes du nombre de ceux qui apprécient son labeur et qui se souviendront.

2—Le général de Sonis a déjà écrit : "Je ne sais rien de consolant comme la prière, rien de beau comme la liturgie. Je n'ai jamais trouvé les offices assez longs et j'ai toujours quitté l'Eglise avec peine."

Jeunes gens, il est des heures dans la vie où tout semble tourner contre nous. Mais la prière nous reste : c'est la dernière consolation. Que peuvent les hommes dans nos

malheurs ? Assez souvent, leur jalousie, leur haine ou leurs vengeances nous les grandissent. C'est au pied de l'autel de l'humble église de notre humble village qu'il faut aller chercher la force d'âme qui traverse les difficultés. Il faut ensuite agir sans peur. Aujourd'hui, c'est notre tour, demain, c'est le tour des autres.

Tous les membres de la pauvre humanité déchue souffrent à peu près également. Il y a des troubles et des misères dans toutes les positions. Le sage se contente de son état, qu'il soit le plus si vous le voulez. Mais pour savoir se contenter et être heureux, il faut prier pour avoir le courage et la bonne volonté de bien accomplir tous ses devoirs. Il ne faut pas se lasser de prier ; et à force de prier, on vient vite à aimer la prière. Comme le général de Sonis, on ne trouve pas les offices religieux trop longs.

Il est des catholiques qui ne vont qu'à la messe la plus courte, aux vêpres, jamais. Encore est-il que la messe est trop longue puisqu'ils sortent de l'église avant que le prêtre ait récité les dernières prières. Quand on ronge le temps de la prière même obligatoire, le salut est fort risqué. Ce n'est pas une couple de minutes pourtant qui causeraient tant d'ennuis et l'on aurait la satisfaction d'avoir accompli son devoir en chrétien sérieux. Vraiment, il faut avoir peu d'esprit et un sens religieux bien émoussé pour sortir de l'église avant la fin des offices que l'on entend. Savez-vous, jeunes gens, que les personnes qui agissent avec tant de légèreté n'aiment pas la prière, et pour cause perdent leur influence et brisent leur avenir.

Combien c'est édifiant plutôt quand on entre dans une église où l'on voit la foule qui prie dans la tenue la plus respectueuse en suivant exactement la liturgie des cérémonies ! Que c'est beau quand on voit la même foule, après les offices bien terminés, sortir de l'église dans un silence parfait pour s'en aller chacun chez soi dans l'ordre et la dignité chrétienne.

Bon peuple de chez nous, garde ta piété fervente des anciens jours et va ton chemin dans le devoir : tu seras toujours un peuple qui ne meurt pas.

27 OCTOBRE 1922

1—Notre honorable ministre des "finances ne semble pas aimer la langue française, car il l'a mise totalement de côté dans la dernière émission des titres de rente destinés à remplacer ceux de 1917.

Evidemment les bons Canadiens-Français, justes et patriotes, réclament à bon droit qu'on se serve des deux langues officielles du pays et qu'elles soient toujours sur un pied d'égalité.

Monsieur le ministre doit pourtant savoir qu'il n'est pas libre d'agir à sa guise, étant le serviteur, le représentant du peuple qui est le maître dont il doit être l'écho fidèle. De plus, "la constitution", autre volonté du peuple, est là pour le guider : le gouvernement est obligé par la loi de faire usage des deux langues que parlent les deux grandes races principales qui habitent le Canada.

Au parlement, on est libre de se servir de l'une ou l'autre langue. Mais quand il s'agit d'un papier national, les deux langues doivent figurer pour représenter les deux races avec les mêmes égards : c'est tout simplement justice que nous réclamons.

Et si l'une des deux races devait avoir plus d'autorité sur cette terre canadienne, c'est bien la race française qui a conquis, on sait au prix de quels sacrifices, le droit sacré de premier occupant, et qui a fait la riche et belle patrie que nous avons. Mais nous demandons l'égalité ni plus ni moins.

Nous prions l'honorable ministre de bien vouloir se corriger et de prendre de bonnes résolutions fran-

çaises avant de mourir ; car s'il persiste dans son erreur, mal lui en viendra un jour ou l'autre.

Toujours, nous revendiquerons fermement nos droits, et nous ne lâcherons prise que le jour où nous obtiendrons justice entière. Les Canadiens-Français ne sont pas hommes à laisser disparaître ce qui leur tient plus au cœur : l'incomparable langue française, sauvegarde de leur foi, de leurs traditions, de leurs moeurs, de leur mentalité catholique.

Oui, aussi longtemps qu'un cœur canadien-français battra dans une poitrine canadienne-française, sachez-le bien et ne vous en déplaidez, monsieur le ministre, aussi longtemps, le beau et très pur verbe de France vivra pour le bonheur de notre cher Canada.



Je le proclamerai bien haut
C'est l'Animent Minard
qui est le remède
pour tous les maux
de l'âme et du corps
de Montréal, nous a écrit la
lettre suivante :

"Je viens vous donner un témoignage qui n'a pas été sollicité. Jusqu'ici, j'étais un profond mépris pour tous les remèdes brevetés, en particulier pour les soi-disant Animents. Un jour de l'automne dernier, après avoir patissé toute la journée dans le four, je ressentis de vives douleurs aux jambes et naturellement, en l'homme dont l'état physique a toujours été parfait, je me plaignis plutôt bruyamment. Ma femme me dit : 'C'est l'Animent, ça te va-t-il ?' 'C'est bon', répondis-je pour lui faire plaisir. Le lendemain, elle me remit un Animent de Minard et se mit à l'ingérer. C'était moi, en quelques minutes, les douleurs avaient disparu et je me sentais bien mieux que je ne l'étais avant."

ANIMENT MINARD
TRIOMPHE DE LA DOULEUR

BRYANT BROTHERS

Limitée
Membres de l'Echange Minier
de Montréal
84 Rue St-François Xavier,
MONTREAL.

Quartiers Généraux pour les
Stocks Miniers. — Liste de
Prix Quotidiennes Envoyées
sur Demande.

Rapports par Télégraphie Privée
ou Téléphone et toutes Facilités de
Courtage.

Etablie en 1889.

—De l'admission de tous, notre
concours-prime va être un vrai suc-

Une Réputation—

pour une qualité invariable est la
plus grande marque de distinction.

LE THÉ "SALADA"

a maintenu une qualité sans égale pendant 31 ans.
Il est délicieux. Faites-en l'essai.

Le Marché de Joliette

GRAINS		LEGUMES ET FRUITS	
	\$ cts.		\$ cts.
Avoine par lb.	0.00	Navets	
Orge par lb.	0.00	Patates par lb.	0.01 0.01½
Blé par lb.	0.00	Oignons par tresses	0.20 0.25
Pois par lb.	0.06	Ail par tresses	0.20 0.25
Sarasin par lb.	0.00	Fèves par lb.	0.05 0.06
Blé d'Inde par lb.	0.00	Choux la pomme	0.05 0.10
Graine de mil par lb.	0.00	Pommes au minot	1.00 1.20
Graine de trèfle	0.00		
Graine de trèfle blanc	0.00		
VIANDE		LAITERIE ET DIVERS	
	\$ cts.		\$ cts.
Lard par 100 lbs	15.00	Beurre frais, lb.	0.35 0.40
Lard frais par lb.	0.25	Oeufs par doz.	0.35 0.38
Lard salé par lb.	0.20	Saindoux par lb.	0.20 0.22
Boeuf par lb.	0.18	Sirop d'érable	0.00 0.00
Mouton par lb.	0.12	Miel par lb.	0.20 0.25
Agneau par lb.	0.15	Laine filée la lb.	1.00 1.00
Veau par lb.	0.15	Savon par lb.	0.13 0.15
		Peaux par lb.	0.05 0.07½
VOLAILLES ET GIBIERS		Tabac par lb.	
	\$ cts.		\$ cts.
Poules par lb.	0.30	Paille la tonne	4.00 6.00
		Foin la tonne	10.00 12.00

PARENTS PREVOYANTS

Montrez à vos enfants le chemin de l'Épargne

Habituez-les à l'économie dès leur jeune âge : ils contracteront ainsi des habitudes d'ordre, essentielles à qui veut réussir dans la vie. Ouvrez-leur un compte d'épargne et amenez-les régulièrement faire leurs dépôts à la banque.

\$1.00 suffit pour ouvrir un compte d'épargne à

La Banque Nationale

La plus vieille banque Canadienne-Française,

BUREAU DE DIRECTION:

PRESIDENT:
L'HON. GEO. E. AMYOT
Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion
Garret Co.
VICE-PRESIDENT:
J. H. FORTIER
Vice-Prés. et Gérant-Général de P. T.
Legaré, Ltée.
DIRECTEURS:
de P. G. Bessières & Co. Québec,
Président de la Rock City Tobacco Co.
Marchand de Gros, Québec.
Notaire, direct. du Detroit United Railway.
Manufacturier de cuir, Québec.
Président de Garneau, Ltée, Québec.
Trésorier Provincial.
Notaire, Prés. de Eastern Canada S. & Iron
Works.
HENRI DES RIVIERES, Gérant-général.

MADAME PIERRE ROY,
Middle St-Louis, (Gloucester), N.B.,
obtient guérison complète par

LES PILULES ROUGES

Elle était âgée de 60 ans et pensait ne jamais revenir à la santé.—
Deux autres dames aussi bien connues emploient ce grand
remède et se guérissent.



Mme PIERRE ROY

En prenant une quinzaine de boîtes de Pilules Rouges je me suis fait du sang, j'ai tonifié mon estomac, ai chassé mes douleurs de rhumatisme et ai acquis plus de force que je n'en pouvais attendre, vu mon âge avancé. J'ai confiance que ma santé se maintiendra et je me propose d'employer de temps en temps les Pilules Rouges pour éloigner la faiblesse.—
Mme Pierre-T. Roy, Middle Saint-Louis, (Gloucester), N. B.

Souvent il m'arrivait d'être sans force et sans appétit ; je souffrais de douleurs internes ; j'étais maigre et chétive. Les Pilules Rouges que j'ai em-

ployées ont fait de moi une autre personne. Je suis forte maintenant, j'ai de l'ambition à mon ouvrage, je mange bien et j'ai beaucoup engraisé. Mes voisines, qui connaissent dans quel état pitoyable je me trouvais, sont émerveillées de me voir si bien portante. Mme Oscar Poirier, 1032, avenue Gertrude, Verdun, P. Q.

Depuis longtemps ma santé était chancelante ; ma digestion se faisait difficilement que même la nourriture la plus légère me causait des douleurs d'estomac et je souffrais tant que mon sommeil était troublé. Le matin je me levais très faible, nerveuse et découragée. Je décidai un jour d'aller consulter les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, car les remèdes que j'avais pris jusque-là n'avaient eu aucun effet. Je dois ma complète guérison aux Pilules Rouges et c'est pour moi un devoir de les recommander. Mme Cléophas Miron, 259, avenue Hôtel de Ville, Montréal.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les Pilules Rouges pour leur assurer une bonne formation.

Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, trouvent leur guérison dans l'emploi des Pilules Rouges. Au retour de l'âge, elles doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges se vendent 50 centins la boîte. Tous les pharmaciens et les marchands de remèdes les ont. Cependant si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAIN, Ltée, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

VENEZ A JOLIETTE

Oscar Landry
LA PHARMACIE LA MIEUX
ASSORTIE DU DISTRICT.

VENEZ A JOLIETTE

OCTOBRE 1922

Aspirine Bayer	.19
Sirop Lambert	.25
Bromo-Quinine Grove	.25
Sirop Mathieu	.25
Sirop aux Hypophosphites Dunlop	.59
Savon Cuticura	.23
Pain Killer	.35
Pilules Chase pour le Foie	.20
Pilules Chase pour les Nerfs	.40
Sirop Mère Seigel	.39
Pâte à Dents Colgate	.23
Sirop Coderre pour Enfants	.19
Sirop Demers pour enfants	.19

OSCAR LANDRY

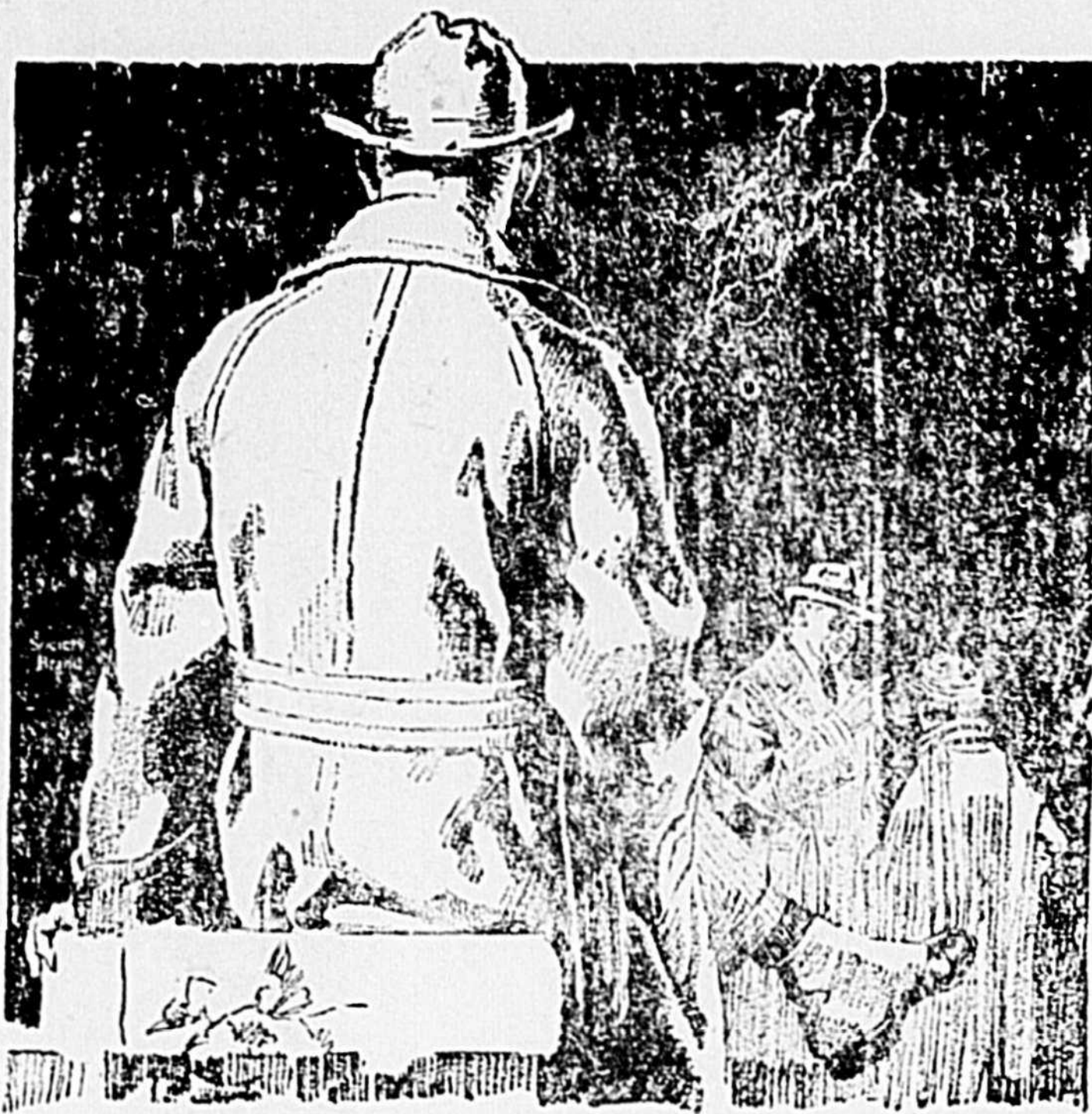
La pharmacie la mieux assortie du district.

51 rue Notre-Dame, Joliette, Que.
TELEPHONE : 228.

Si Vous Désirez un Journal Intéressant
Abonnez-vous à "L'Action Populaire"

Society Brand Clothes

CONFECTIONNÉS EN CANADA



ILS ONT CET AIR CRÂNE QUE LES JEUNES GENS AIMENT

Nos pardessus sont soigneusement confectionnés et font bien naturellement, de plus ils ont cet air crâne que les jeunes gens aiment. Ce sont des Society Brand. En fait de style, de tissu, de confort pour l'hiver, nous ne pourrions rien vous offrir de mieux. Quand vous le désirerez, nous nous ferons un plaisir de vous les montrer.

Ne manquez pas de voir nos tweeds Blarney ainsi que nos nouveaux tissus à pardessus Crombie. Riches nuances de gris, brun, tan et mélanges de bruyère.

Les prix des vêtements Society Brand varient de \$25.00 à \$45.00.

Valeurs exceptionnelles à \$35.00

J. CLAUDE BARRETTE
HABITS FAITS OU SUR MESURES.

34 Rue Notre-Dame, - - - Joliette.

202

Au Séminaire

Le R. F. W. Denis, procureur, a fait examiner le terrain acheté récemment par le Séminaire et il a bon espoir d'y trouver beaucoup de sable de très bonne qualité. La découverte en vaudrait bien la peine car elle serait utilisée en vue de la construction prochaine dont elle pourrait diminuer le coût de quelques milliers de piastres.

Nous terminons aujourd'hui la liste des officiers de l'ancien Cercle S. Cyrille.

1900-1901
—1er SEMESTRE—
Président : Hervé Lippé, Ing. civil.

Vice-président : G. Robitaille, ptre.
Secrétaire : Joseph Piette, avocat (20 octobre.)

Secrétaire : D. Charette, c. s. v. (6 novembre)
—2e SEMESTRE—
Prés. : René Larivière
Vice-président : Anthime Ducharme, ptre.
Secrétaire : H. J. Desroches, notaire.

1901-1902
—1er SEMESTRE—
Président : W. Barrette, ptre.
Vice-président : A. de Grandpré, c. s. v.

Secrétaire : G. Robitaille, ptre.
—2e SEMESTRE—
Président : Gustave Desrosiers, ptre.

Vice-président : L.-P. Lamarque, ptre.
Secrétaire : Ant. Ducharme, ptre.

1902-1903
—1er SEMESTRE—
Président : Anthime Ducharme, ptre.

Vice-président : Clovis Rondeau, ptre.

Secrétaire : L.-P. Lamarque, ptre.

—2e SEMESTRE—
Président : G. Robitaille, ptre.
Vice-président : Téléphore Manseau, N. P.

Secrétaire : Adonias Gaudet, avocat.

1903-1904
—1er SEMESTRE—
Président : L.-P. Lamarque, ptre.

Vice-président : Napoléon Massé
Secrétaire : C. Rondeau, ptre.

—2e SEMESTRE—
Président : A. de Grandpré, c. s. v.

Vice-président : Eugène Jalbert, avocat.
Secrétaire : J. Téléphore Manseau, N. P.

Quelques jours après la clôture du deuxième semestre 1903-04, le R. P. Beaudry rendait sa belle âme à Dieu, le 3 mai 1904. Au cours des vacances d'été, l'Association catholique de la jeunesse Canadienne française était définitivement fondée. En septembre de la même année, les membres du Cercle S. Cyrille s'affilièrent à l'A. C. J. C. et donnèrent à leur cercle le nom de S. Michel en l'honneur du nouveau Supérieur du Séminaire, le R. P. Michel Roberge, c. s. v.

Nous donnerons plus tard les noms des officiers du nouveau cercle.

Nous avons mentionné déjà quelques-uns des jeux auxquels les concurrents ont été invités à se livrer. Il en reste encore un grand nombre. Il est étonnant de voir l'initiative dont les membres du Comité des jeux font preuve pour multiplier les divertissements écoliers et faire régner la vie dans la cour et la salle de récréation. Ils rendent par là un excellent service à leurs compagnons

car le jeu devient une nécessité dans les cercles d'étudiants. Les élèves fatigués par l'effort intellectuel, épuisés par leurs petites inquiétudes de chaque jour, et puis, encore débordants de sève, ont besoin de mouvement et tout ce qui sera inventé pour les amener à se livrer à de joyeux ébats doit contribuer aussi bien à leur développement intellectuel que physique ; car l'un et l'autre vont de pair et le manque d'équilibre entre la vie physique et intellectuelle serait un danger.

Ainsi, parmi les concours non encore mentionnés, rappelons les courses aux chaussures et aux patates ; les sauts en hauteur et en longueur, les courses en sac et les exercices compliqués à l'aide des anneaux. Il ne faudrait pas oublier les fameuses "batailles de coqs". Elles ont eu du retentissement et ont déridé jusqu'aux professeurs de philosophie. Elles n'auraient pas même laissé indifférents les professeurs de la Sorbonne ! A ceux qui n'ont pas assisté à des joutes belliqueuses de ce genre, donnons un mot d'explication. Cinq ou six élèves aux jarrets solides se chargent chacun d'un compagnon et se placent en deux lignes ennemies. Au signal donné, l'attaque commence. Le combattant monté sur le dos d'un ami prend des airs féroces pour terrifier son adversaire et il joue des mains pour le "désarçonner", lui faire prendre le plongeon. Son fidèle coursier surveille le combat, il choisit les positions les plus favorables à l'attaque ou à la défense et si l'occasion le favorise, il recourt au croc-en-jambé pour étendre les deux adversaires sur le sol. Alors, c'est le temps d'entonner le corico de la victoire.

Dans ces combats de coqs, certains élèves ont éveillé le plus vif intérêt. Mc Donnell effrayait ses adversaires en se donnant les airs du plus redoutable "Red pile game" et en jouant de l'épée sans merci. A la distribution des prix, on lui a

décerné un "coupe-ongles". Le cadeau était emblématique. Toutefois ce jeune héros n'a pu éclipser son émule. C. Sanschagrin, qui demeure le coq des coqs. Ce vainqueur est le petit cousin de M. l'abbé L. Beaudry.

Il y a encore le concours des "siffleurs" qui offre de l'originalité. Il ne faudrait le recommander qu'aux bons estomacs ; car il consiste à manger trois biscuits au soda et à siffler ensuite. Rien de plus simple en apparence, mais la plus vive déception attend les concurrents. Ce concours cache une petite perfidie de la part des organisateurs. Les concurrents se dépêchent trop à manger leurs biscuits ; ils se dessèchent la gorge et leur sifflet ne fonctionne plus à volonté. Les concurrents possédant les meilleures glandes et un peu de lenteur naturelle réussissent mieux que les autres à ce jeu. L'un des frères Fecteau, Francis, triomphe dans ce sport. Notons, en passant, que les concours ont dissipé l'ennui de ce Toronto boy.

Tant de beaux faits et gestes de la part de nos jeunes gens méritaient une proclamation solennelle des prix. Elle a eu lieu, dimanche dernier, le 22, dans la salle de récréation, et après la grand-messe. Tout servait à mettre les vainqueurs en vedette. D'abord, les prix étaient nombreux et savamment disposés sur une longue table. On les apporta dans la salle aux sons éclatants d'un morceau de fanfare et les fanfaristes prenaient un air martial. Ils soufflaient avec tant de vigueur dans leurs instruments qu'ils faisaient penser à des Hussards se dardant sur un escadron prussien. Le P. Supérieur, accompagné du Père préfet de discipline et de professeurs étaient présents et couronnaient les vainqueurs avec des ballons, des chocolats des cravates, etc., cependant que le Président du Comité, monté sur une tribune, proclamait à haute voix les noms des vainqueurs. Malgré la solennité du moment et la présence d'une assemblée qui comprenait tous les élèves vu que la pluie battait son plein au dehors, le Président se permit quelques jeux de mots en déplaçant les virgules ou en les enlevant. C'est ainsi qu'il appela "mon petit Alexandre" au lieu de "Monpétit, Alexandre" et que cette erreur volontaire amusa beaucoup la galerie. Il se passa d'autres scènes amusantes. Hector Lefebvre, par exemple, reçut comme prix de ses exploits un rasoir de sûreté. "Il n'a pas de barbe" cria un spectateur. "Ne rasez pas son espérance", remarqua le Père Supérieur. Ensuite, tout le monde comprit pour quoi l'on donnait un "coupe-ongles" à Mc Donnell, et les amis des symboles trouveront la chose amusante.

Lorsque Léo Robert reçut une belle pipe l'on devina fort bien qu'elle conviendrait à la "blague" de ces jours passés. Uldéric Pagé avait du feu dans les prunelles en recevant sa boîte de cigares. El Proco et il faisait penser à ce vieux grognard "canayen" qui avait tué un général ennemi et à qui le gouverneur demandait quelle récompense il désirait en retour de ses services : "Donnez-moi une tonne de rhum pour que je fête avec mes amis", avait-il répondu. Le Père Supérieur, en donnant un porte-cigares à Guillaume Bacon lui demanda si ce gentil instrument pourrait lui servir : "Pas au Séminaire !" fut la réponse.

Vint un moment où il ne restait plus sur la grande table qu'un grand sceau de bonbons. Il paraissait tout neuf et bien pesant. Le Président annonça non sans émotion que ce dernier prix, le plus imposant, était le prix de consolation et qu'on allait le tirer au sort entre les vaincus des grands combats. Le Père Supérieur sortit d'une urne le nom du gagnant : Ephrem Thivierge. Deux forts-à-bras allèrent déposer le sceau aux pieds du Père Supérieur qui enleva le couvercle. Surprise générale ! Il y avait dans le sceau géant un sceau nain contenant cinq ou six petits "kisses". Le contraste produisit son effet. Les sentiments d'admiration donnèrent place aux effets du comique !

La cérémonie se termina par une brève allocution du Père Supérieur. "Remarquez bien, dit en substance, le Révérend Père, que si les autorités de la Maison s'intéressent si fort à vos jeux, c'est qu'elles ont foi en la grande utilité de la chose. A votre âge, il faut s'occuper. En récréation, si vous ne vous amusez pas, vous oubliez que l'Esprit-Saint a dit : "Il y a un temps pour jouer",

CE QU'EST UNE LETTRE

Souvent c'est un guide vers la santé comme l'est celle-ci.

Femmes—Lisez la.

Marmion, Ontario.—"J'étais totalement épuisée avant de prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. J'avais des douleurs aux côtes et j'étais irrégulière. Je devins si faible que je ne pouvais monter les escaliers sans m'arrêter à mi-chemin pour me reposer. Ayant vu votre remède annoncé dans les journaux, je l'essayai. J'ai pris quatre bouteilles du Composé Végétal et suis rétablie. Je suis mariée, mère de deux enfants, et fais tout mon ouvrage domestique, je traie huit vaches et fais le travail d'un homme salarié, et suis en parfaite santé. Le Composé Végétal m'a aussi été d'un grand secours pour ma faiblesse de reins, avant la naissance de mes bébés." Mme Henry Janke, Marmion, Ontario.

Les lettres que vous lisez dans les journaux, recommandant le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, sont une véritable expression de femmes ramenées à la santé par cet excellent remède. Elles tiennent à faire connaître aux femmes qui souffrent comme elles les merveilleux effets de ce remède. Chacun tend à indiquer aux femmes malades le moyen de se rétablir.

La brochure privée de Lydia E. Pinkham sur "Les Maladies Particulières aux Femmes" vous sera envoyée gratis, sur demande. Ecrivez à "The Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass."

et la tentation vous ennuiera. L'oeuvre de vos surveillants et des membres de votre comité des jeux mérite beaucoup d'éloges. Elle est saine et j'oserais dire religieuse. Elle vise à vous donner de bons amusements dans vos temps libres afin que vous travailliez mieux à l'étude et en classe. Otiare quo melius labores !

L'allocution terminée, la fanfare qui avait comme sonné une deuxième charge avant la distribution des prix spéciaux, retentit de nouveau, plus martiale que jamais alors que "l'imagination des assistants se figurait les noms des vainqueurs jouant, pour ainsi dire, au milieu des ondes sonores.

Nous reviendrons sur ce grave sujet pour donner la liste des bienfaiteurs et celle de tous les vainqueurs.

LE CONCERT ASSELIN

Jeudi le 19 courant, a été donné à l'Académie St-Viateur, un concert des plus magnifiques, sous la direction de M. O. Asselin professeur de violon à Joliette. Il avait été annoncé que ce concert serait l'oeuvre des élèves de M. Asselin, et, en publiant le programme, nous annonçons une soirée intéressante. Le public n'a pas été déçu, nous sommes en droit de l'affirmer, puisqu'il a jusqu'à la fin du concert qui dura trois heures, il suivit avec une scrupuleuse attention, les différentes pièces au programme.

De plus, tout avait été habilement disposé pour intéresser le public. La soirée débuta par une pièce d'ensemble qui ne manqua pas d'intéresser ; ce fut vraiment un ensemble parfait, difficile à atteindre dans la circonstance vu les différents degrés de sciences des élèves qui jouaient. Ce fut un "Chant de Printemps" pour les auditeurs teurs de cette pièce tout le temps que dura l'exécution de "Spring Song".

Nous nous reprocherions de n'avoir pas mentionné tout spécialement, au cours de la première partie du concert Mlle Y. Asselin, fille de sept ans au plus, qui vint la première nous jouer avec une sûreté de touche surprenante "Danse rustique de Borowski". Un talent rare, tel est le seul qualificatif que l'on puisse donner à l'exécutrice de "Danse Rustique" ; il semble des plus évident, que très jeune, nous devrions applaudir en elle une véritable artiste pour peu que l'on cultive quelque peu son talent. "Gavotte Moderne" par Mlle A. Jetté, "Air Varié" par M. R. Brunelle et "Menuet" par Mlle F. Dubeau, eurent un succès encourageant. Milles C. Asselin, F. Poulet, A. Asselin, MM. Jetté, Carpentier et Chaput exécutèrent à merveille un "Menuet de Beethoven". Puis vint la comédie en un acte de "Chou-Ruban" par des élèves de l'Académie. Nous nous bornons à en donner un résumé. M. Rondeau, entré nouvellement en ménage, s'efforce de satisfaire en tout les désirs de sa chère moitié. Jusqu'ici il y est assez bien parvenu, mais voilà qu'une chose l'embarrasse ! Madame le voyait partir pour la ville lui a demandé tout amicalement : "Achetez-moi donc un tout petit "chou de ruban" !

M. Rondeau a promis, mais le voi-

là très démonté ! Où se procurer ce "Chou-Ruban ?"

Ne sachant où tourner la tête, il se fâche et cherche Jean son serviteur pour passer sa crise sur lui. Jean qui l'entend venir n'a rien de plus pressé que de se cacher sous la table. Après maintes recherches inutiles, M. Rondeau pris de dépit lance son balais sous la table et attrape Jean, qu'il ne savait pas là. Celui-ci sort en se lamentant. M. Rondeau lui demande s'il connaît le "Chou-Ruban" ? Hébêtement du serviteur qui n'a jamais mis au feu d'autres choux que ceux du jardin de monsieur ! Ils sont tous deux perplexes lorsqu'arrive M. Pothier, notaire du village. M. Pothier mis au courant conseille de ne pas contrecarrer madame. Il offre d'arranger la chose, et se met en train de composer une adresse qui soit légale, à seule fin de faire admettre à madame un magnifique chou du jardin, que Jean vient d'apporter. Ils vont le lui offrir. Jean qui est curieux découvre un noeud dans le bois du mur. Il le fait sauter et regarde ce qui se passe de l'autre côté. Il rapporte à l'auditoire, le fou-rire qui échappe à madame à la vue du chou et de l'adresse. Tandis qu'il rit encore, entre soudain M. Rondeau, qui dans ce mouvement, fait plonger Jean à bas de sa chaise. M. Rondeau sort mécontent. Arrive M. Sonnet poète. Il parle en termes élogieux des grands maîtres de la poésie, et s'offre d'enseigner la rime à Jean qui y consent de bon coeur parce que son maître trouve qu'il fait tout "Sans Rime". Entre M. Rondeau qui après présentation demandé à M. Sonnet s'il connaît ga un "chou-ruban". Pour sûr ; rien de plus poétique, que le nom de "Chou-Ruban". C'est dit M. Sonnet quelque chose tout entouré de ruban ; qu'on achète de suite du ruban et tout ira bien.

M. Pothier arrive juste pour séparer une querelle que se livrent M. Rondeau et M. Sonnet qui se battent à coup de canne. Un sergent de police survient, qui empoigne M. Pothier déclarant qu'il est un mystificateur, et pas notaire plus que rien ! il le conduit au poste. M. Rondeau part avec M. Sonnet pour chercher du ruban, et Jean qui demeure seul, décide de s'enfuir, pour ne plus voir de scènes semblables, c'est ce qu'il fait.

La seconde partie du programme débute par "Danse Espagnole de Severn" joué par M. le professeur O. Asselin qui est rappelé sur la scène. De ceux qui parurent ensuite, nous noterons tout particulièrement M. A. Jetté, dont la parfaite exécution a su intéresser si vivement le public que malgré l'heure avancée, elle lui valut un rappel.

Mlle C. Asselin, autre enfant de M. le Professeur, bien connue de notre public comme habile violoniste, nous a donné avec son talent ordinaire "Scène de Ballet" de Bériot. Bien que jeune, Mlle Asselin possède déjà un talent développé, c'est toujours avec un réel plaisir que notre population écoute son jeu d'une habileté au-dessus de son âge.

M. le professeur O. Asselin et Mlle C. Asselin ont ensuite rendu en un duo des mieux réussis "Symphonie Concertante" de Dancila. Jamais instruments ne s'allièrent si bien pour rendre les mêmes sentiments. On eut dit qu'un seul artiste faisait vibrer à la fois deux cordes d'un même instrument. Les nuances se moulaient en une seule, et semblaient rendre au même degré le sublime des pensées exprimées. La marche "Perpetuum Mobile" vient clore cette série intéressante de pièces, et la foule s'écoula, lentement à demi silencieuse, encore sous le charme des mélodies entendues. Nos sincères félicitations à M. Asselin pour le succès obtenu à ce concert ; il l'a eu aussi complet qu'il pouvait s'y attendre après le travail gigantesque qu'il a dû s'imposer ! S'il nous est permis de formuler un souhait, c'est qu'il nous revienne encore au cours de l'hiver qui commence.

Mlle C. Asselin, autre enfant de M. le Professeur, bien connue de notre public comme habile violoniste, nous a donné avec son talent ordinaire "Scène de Ballet" de Bériot. Bien que jeune, Mlle Asselin possède déjà un talent développé, c'est toujours avec un réel plaisir que notre population écoute son jeu d'une habileté au-dessus de son âge.

M. le professeur O. Asselin et Mlle C. Asselin ont ensuite rendu en un duo des mieux réussis "Symphonie Concertante" de Dancila. Jamais instruments ne s'allièrent si bien pour rendre les mêmes sentiments. On eut dit qu'un seul artiste faisait vibrer à la fois deux cordes d'un même instrument. Les nuances se moulaient en une seule, et semblaient rendre au même degré le sublime des pensées exprimées.

La marche "Perpetuum Mobile" vient clore cette série intéressante de pièces, et la foule s'écoula, lentement à demi silencieuse, encore sous le charme des mélodies entendues. Nos sincères félicitations à M. Asselin pour le succès obtenu à ce concert ; il l'a eu aussi complet qu'il pouvait s'y attendre après le travail gigantesque qu'il a dû s'imposer ! S'il nous est permis de formuler un souhait, c'est qu'il nous revienne encore au cours de l'hiver qui commence.

TOUS LES MOIS PLUSIEURS FEMMES

Preennent les Tablettes ZUTOO et éloignent ainsi les coliques et les Maux de tête.

Lisez bien ce que dit Mlle Wright : "J'ai reçu votre échantillon de tablettes ZUTOO, et je les ai prises pour calmer mes douleurs très aiguës causées par la menstruation, et pour mes maux de tête. Au bout de 30 minutes mes douleurs avaient entièrement cessé, et je me sentais plus saine. Depuis lors, à chaque période, à ces époques je souffre ordinairement beaucoup, et je suis très reconnaissante d'avoir pu me procurer une médecine qui me soulage si promptement. Toutes les femmes du pays devraient connaître les mérites des Tablettes ZUTOO et leurs effets". Mlle Allen WRIGHT, Fulford, P.Q.

23 Rue St-Jacques, Montréal.

ARGENT

La Caisse de Dépôts à Primes paye 6% d'intérêt à ses déposants (3% tous les six mois) et leur attribue de plus, chaque année, une Prime de 4%. Elle a aussi à vendre un nombre limité de ses Actions privilégiées. Renseignements fournis à demande.—Ecrivez ou venez à

Fondateurs, 1919. Hon. A. Turgeon, L.-A. Lavallée, Frs. C. Laberge, Chs Duquette, et autres.

Administration, — Hon. A. Turgeon, Président. — L.-H. Taché, Gérant. — L. Clément, Sec.-trés.

LE RADIO

Raisons pour lesquelles vous devez en installer un dans votre maison.

Comme Amateur..

Il vous donne l'agrément d'entendre chez-vous, sans vous déranger, les plus grands artistes chanteurs, pianistes, violonistes, etc. Vous pouvez également assister de la même façon aux sermons des grands prédicateurs, à des discours politiques, aux conférences données par des médecins experts et autres.

Comme Sport..

Il vous offre l'avantage de connaître immédiatement les résultats de "Balle-au-Camp", courses, luttas, boxes etc., etc.

Êtes-vous Homme d'Affaires ?..

Un radio vous renseignera mieux et plus rapidement que tout journal sur les affaires de bourses de New-York et de Montréal.

Les prix du marché, pour le foin, le grain, la farine, les pommes de terre, le lard, les volailles, les oeufs, le beurre etc., etc. n'auront plus de secrets pour vous.

Bref, c'est l'unique moyen de joindre l'utile à l'agréable. Profitez de l'occasion qui vous est offerte de vous procurer cet instrument utile et pratique. Faites-le installer dans votre maison et vous en serez si satisfaits que vous regretterez de ne pas vous en être procuré un plus tôt.

POUR PRIX ET CONDITIONS, S'ADRESSER A

Evangeliste L'Epicier
INGENIEUR ELECTRICIEN

Atelier : Coin Alice et Arthemise
JOLIETTE, P. Q.

Téléphone Bell : 336